

Rapport d'activité 2025

1945 - 2025



Une nouvelle ère au service des familles

**Le Service
Habitat
Logement
Insertion,
le nouveau-né**

p.19

**La médiation familiale
bat son plein !**

p.19



**L'interview croisée
de la direction**

p.4



Le mot du président



« L'avenir, tu n'as pas à le prévoir mais à le permettre », disait Saint-Exupéry.

L'année 2025 fût une année peu commune avec des évènements importants qui ont marqué son évolution.

Le déménagement définitif dans nos nouveaux locaux du site Pichard :

« Nous sommes ce que vous fûtes et nous serons ce que vous êtes. »

Cette maxime, gravée jadis sur les murs de Sparte, rappelle à chaque génération son devoir de mémoire et d'action. Elle pourrait aujourd'hui orner les façades de notre Udaf, tant elle résume l'esprit de transmission qui anime notre institution.

L'Udaf 28, en s'installant dans ses nouveaux locaux de Pichard, incarne cette continuité : elle hérite du travail des anciens et prépare l'avenir pour ceux qui nous succéderont.

Une Assemblée Générale particulière :

Ce temps fort de notre Udaf fut jumelé à son inauguration en, présence d'un nombreux public, et pour fêter les 80 ans de la création des Udaf, avec des personnalités du département comme du national, Madame Fromont première adjointe de la mairie de Chartres, Monsieur Bernard Tranchant le Président de l'Unaf et Monsieur Drouard, Directeur de la DDETSPP et représentant le Préfet, Monsieur Jonathan Hervé.

L'Udaf a montré à cette occasion son évolution, sa progression, grâce à sa volonté, sa capacité à s'adapter aux contraintes permanentes ainsi qu'aux propositions de nos partenaires pour de nouvelles activités telles que « le bus des familles » ou ces missions qu'elle développe comme « Loge toit » et d'autres programmes de logements inclusifs ou les actions que mènent les médiatrices.

Cette diversité d'actions vient s'ajouter, bien sûr, à la principale activité que sont les tutelles auprès des majeurs et des mineurs.

Je veux saluer la force et le professionnalisme que démontre tous les jours le personnel plus que compétent de cette institution.

En une décennie, notre institution a doublé ses effectifs, construit de nouveaux bâtiments, et renforcé ses missions. Ces réalisations sont le fruit d'un héritage assumé et d'un travail collectif constant, au service des familles et des publics accompagnés. L'Udaf évolue ainsi, comme une famille, cette petite nation miniature ouverte sur la grande !

Nul doute, qu'à l'avenir, quel que soit les engagements que nous proposeront nos partenaires institutionnels tels que la DDETSPP, l'État, la CAF, la MSA ou le Conseil Départemental, l'Udaf 28 saura faire face à toutes ces demandes, notamment grâce à son histoire : **En perpétuant l'héritage des anciens, nous préparons déjà ce que seront les Udaf de demain.**

Sommaire



L'interview croisée de la Direction..... p.6

*Des échanges pour faire le bilan de
cette année écoulée*



La vie associative & institutionnelle p.6

L'Udaf 28,
un cadre d'intervention spécifique et encadré

Le réseau Unaf – Uraf – Udaf,
une dynamique collective au service des familles
depuis 80 ans

Le mouvement familial,
un socle pérenne

Une gouvernance instituée et fiable

Des équipes pluridisciplinaires investies

Les fonctions support,
des missions transversales essentielles
*Ici, on parle ressources humaines, communication,
système informatique, qualité, accueil et comptabilité*

**On fait
le bilan !?**

Perspectives 2026,
restons unis pour les familles

p.6



Des accompagnements sociaux diversifiés p.6

Le service Protection Juridique des Majeurs
(PJM), 30 ans d'accompagnement auprès des
personnes vulnérables

**Le service Accompagnement Budgétaire
et Familial** (ABF), le budget comme outil
d'accompagnement

*Venez en savoir + sur les mesures d'aide à la gestion du
budget familial, la tutelle aux biens des mineurs et le
Point Conseil Budget.*

Le Service Habitat Logement Insertion, la
nouveau 2025

L'équicie, un accompagnement qui fait ses
preuves mais dont la pérennité reste fragile



Le pôle Famille & Parentalité p.6

Un riche panel d'actions soutenant

Acteur de réseaux et démarches partenariales :
interview du coordinateur devenu responsable !
On vous raconte tout !

La représentation des familles,
le cœur de notre institution

Allo Info Familles et ISTF,
des dispositifs axés sur la prévention

Une pluralité d'interventions à destination des
enfants, des parents et des familles

*Au programme : Promeneurs du Net, Éducation
Affective Relationnelle et Sexuelle, Café des Parents et
Conseil Conjugal et Familial*

Le service de **médiation familiale** atteint des
records d'activité



L'interview croisée de la Direction

C'est dans un bureau spacieux et lumineux avec une décoration épurée et quelques post-it encore au mur, faisant état d'un récent travail collaboratif que Gwladys LEROY, Directrice Générale Adjointe, et Éric MONGILLON, Directeur Général, nous reçoivent pour faire le bilan de cette année 2025 !

Bonjour à vous deux et merci de nous recevoir pour cette interview croisée sur le sujet « rétrospective 2025 ».

G.L. : Bonjour et avec plaisir.

E.M. : Bonjour à vous et bienvenue !

Aujourd'hui, près de 15 jours après le nouvel an 2026, quelle est votre vision de cette année passée ?

G.L. : Intense, c'est passé très vite. Il y a eu beaucoup de sujets à gérer, parfois sur une même temporalité. Cela demande de l'énergie et on a l'impression de manquer de temps mais heureusement, cela se fait collectivement et il y a une satisfaction partagée quand on voit les résultats.

E.M. : Oui, une année encore bien remplie mais je crois qu'on doit s'y habituer. Cela fait maintenant plusieurs années qu'on constate une activité croissante et un développement constant. Il faut s'en réjouir mais ce n'est pas de tout repos !

Est-ce qu'il y a des événements qui vous ont marqué ?

G.L. : Oui, moi je dirais surtout 2 : l'inauguration des locaux et le lancement du dispositif Loge-Toit.

E.M. : En effet, je rejoins Gwladys, la journée des 80 ans restera un souvenir mémorable... Surtout le discours, avec un parapluie soutenu en guise d'ombrelle par notre Directrice Générale Adjointe pour protéger notre président de l'ensoleillement. (rires)

C'était vraiment un beau moment de cohésion réunissant salariés, bénévoles et partenaires.

G.L. : Oui, cela a demandé un travail conséquent d'organisation en amont mais une mobilisation collective et un sentiment fort d'union et de cohésion le jour J. Et le soleil était au rendez-vous.

E.M. : Et puis, faire découvrir nos nouveaux espaces de travail aux partenaires, cela a été une forme de fierté après une année 2024 intensive et faite de rebondissements sur la partie gestion de chantier.

Justement, vous avez intégré les nouveaux locaux en septembre 2024, et depuis, comment se passe la vie dans le bâtiment ?

E.M. : Je dirais très bien. C'est un beau bâtiment ; je pense que les salariés s'y sentent bien et je pense qu'il tendra certainement encore à évoluer.

G.L. : Je pense que 2025 nous a permis de prendre pleinement nos marques. On a encore des axes à améliorer mais cela se fait progressivement et globalement on a trouvé un réel confort de travail.

E.M. : Je pense qu'on a vraiment pris conscience que l'on grandit : changement de locaux, développement de services, montée en nombre des personnes suivies sur de nombreux services, de plus en plus de sollicitations extérieures... C'est top mais il faut que l'on réfléchisse à se réorganiser en conséquence... Cela fait partie de nos objectifs 2026 !

Vous parlez développement de service, vous pouvez nous en dire un peu plus sur votre nouveau dispositif Loge-Toit ?

G.L. : C'est un projet que l'on porte depuis maintenant plus de 3 ans et, grâce au soutien financier de la DDETSPP* et du Conseil Départemental, le dispositif a été lancé en décembre. L'équipe est constituée depuis le 1er décembre et les premières personnes seront accueillies dès février 2026. Mais je vais laisser Alex DESEEZ, notre coordinateur Famille Parentalité, devenu Responsable du service vous en dire davantage ! En tout cas, c'est une réelle satisfaction ! On est ravis de pouvoir répondre à un besoin territorial de manière innovante. C'est notre premier service orienté habitat – insertion.

E.M. : On parle de Loge-Toit mais on peut également évoquer le Bus des Familles, un lieu ressources dédié à la parentalité, qui va se mettre en place début 2026 également. La CAF nous a informé fin décembre de leur accord et c'est une action qui fait sens avec les autres actions que nous menons auprès des parents.

Une fin d'année dynamique et positive ; est-ce que c'est le même constat sur toute l'année 2025 ?

E.M. : Globalement, on va dire que oui. Dynamique c'est une certitude mais c'est aussi ce que l'on souhaite. Nos salariés, malgré leur charge de travail, ont pour la plupart, envie de s'investir dans la vie de l'Institution et d'être force de proposition. On a pu le constater sur différents moments : des moments conviviaux, les ateliers de co-construction du projet associatif, des temps de réflexion interservices, ...

Positif, je dirais que cela dépend... à 200% vis-à-vis du soutien de nos différents financeurs. On tient d'ailleurs à les remercier pour leur confiance renouvelée. C'est un réel gage de reconnaissance quant au travail rigoureux accompli par chacun/chacune des salariés de l'Udaf.

Le point mitigé sur cette année 2025, c'est une gestion RH très importante : des départs, des créations de poste, de nombreux recrutements, auquel s'ajoute le quotidien d'une structure de près de 90 salariés avec parfois des désaccords... Heureusement, on a une équipe encadrante très investie et soutenante.

G.L. : En effet, globalement l'année a été positive mais j'émettrai un petit bémol sur notre expérimentation sur l'accueil de nos animaux dans nos locaux qui n'a pas connu une suite favorable. Faute de consensus, nous avons décidé d'y mettre un terme pour le moment. Ce n'est peut-être que partie remise et cela valait la peine de le tenter, Titi et Hoscscar ont beaucoup apprécié ! (rires)

Titi et Hoscscar sont les heureux chiens de Direction, qui venaient respectivement le lundi et vendredi.

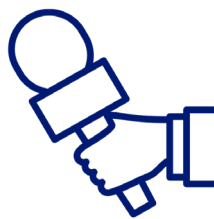
Et pour 2026, quels sont les sujets déjà établis ?

G.L. : Déjà la mise en œuvre de nos 2 nouveaux dispositifs, Loge Toit et le Bus des Familles. Poursuivre également le travail engagé sur le développement de la médiation animale et amener un peu de stabilité sur la partie RH.

E.M. : L'évolution de nos services nous amène à repenser notre fonctionnement et nous allons œuvrer en 2026 pour optimiser notre organisation. Cela va d'ailleurs faire sens car nous allons avoir notre évaluation HAS et cela nous permettra d'identifier nos axes d'amélioration.

G.L. : Il y a déjà de nombreux sujets et je crois que l'année va encore être dense et riche mais c'est passionnant.

E.M. : En tout cas, ce qui est sûr c'est que l'un et l'autre on a cette volonté de vouloir bien faire et que l'institution puisse poursuivre son activité de manière qualitative pour nos salariés, nos bénévoles et in fine, les personnes et familles que nous accompagnons !



La vie associative & institutionnelle

Association « loi 1901 »,
à but non lucratif
et reconnue
d'utilité publique depuis

1945

L'Udaf 28 EST RÉGIE PAR :

Des **statuts** et un **règlement intérieur** mis à jour et adoptés lors de l'Assemblée Générale de 2022.

Un **règlement de fonctionnement** mis à jour et validé par le Conseil d'Administration **en 2025** avec la création d'une **version « simplifiée »** pour en faciliter l'accessibilité et la compréhension par toutes et tous.



EN SAVOIR PLUS

L'Udaf 28, un cadre d'intervention spécifique et encadré

”

« Nos activités sont gérées et développées sur des bases légales et des autorisations spécifiques, dans le respect d'un socle défini collectivement. »

4 missions
légales

(Article L.211-3 du CASF)

DONNER AVIS aux pouvoirs publics sur les questions d'ordre familial,

REPRÉSENTER officiellement l'ensemble des familles,

GÉRER tout service d'intérêt familial,

EXERCER devant les juridictions, l'action civile pour défendre les intérêts matériels et moraux des familles.



de 10

agréments,
reconnaisances
et autorisations
pour nous permettre
de représenter
les familles et développer
notre offre de services.

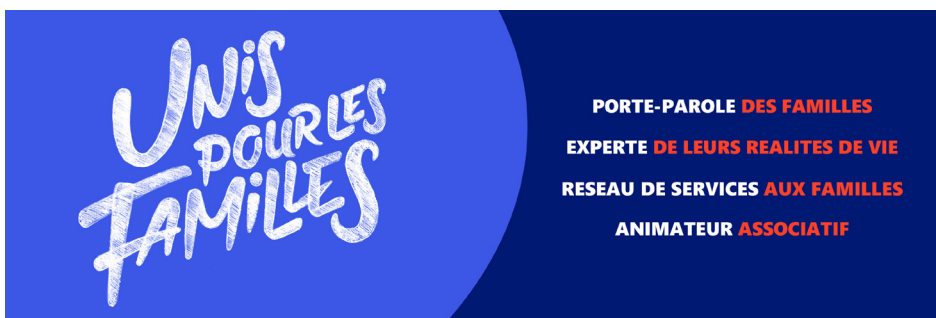
Tolérance Égalité
Solidarité Respect

Le fondement des missions de l'Udaf : le droit fondamental de la personne, de la famille à avoir une place digne dans la société

Le réseau Unaf – Uraf – Udaf,

”

« Une dynamique collective au service des familles depuis 80 ans »



L'Uraf

L'Uraf Centre - Val de Loire regroupe et soutient les 6 Unions départementales des associations familiales de la région.

En 2025, 

1 chargé de mission, Fabien, pour animer le réseau au niveau régional, tant auprès des administrateurs que des salariés : plusieurs réunions des groupes régionaux thématiques (PJM, MJAGBF, Vie associative, PCB, RGPD) se sont tenues sur toute cette année 2025.

Le 21 novembre, nous avons notamment eu le plaisir d'accueillir dans nos locaux le groupe de travail régional autour de la protection des données.

18 administrateurs (3 par Udaf) qui se sont réunis à 4 reprises, en présence de la Direction des Udaf.

13 représentants présents dans 19 instances régionales, soit + de 1500h heures de bénévolat.

L'Uraf siège notamment au Commissariat à la lutte contre la pauvreté, à l'Observatoire régional de santé, à la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), à France Assos Santé, au Conseil Economique Social et Environnemental Régional de France (CESER), au Comité régional de l'habitat et de l'hébergement, au Comité opérationnel EDUCFI, à la Chambre Régionale de l'Economie Sociale et Solidaire (CRESS), ... et est intégré au réseau Le Mouvement Associatif.

6 temps forts orientés principalement sur le développement associatif et le mouvement familial.

« Portées par une coopération efficace, les idées se sont transformées en actions concrètes. »

Tel est le bilan de Fabien, chargé de mission Uraf, sur cette année 2025.



Ses missions et objectifs



EN SAVOIR PLUS

L'UNAF

2025 a été une année forte et dense pour notre réseau qui a fêté ses **80 ans d'existence et d'engagement** auprès des familles.



À cette occasion, l'Unaf a souhaité doter son réseau d'un hymne et d'un clip institutionnels célébrant les familles, le réseau Unaf-Udaf-Uraf et les associations familiales :

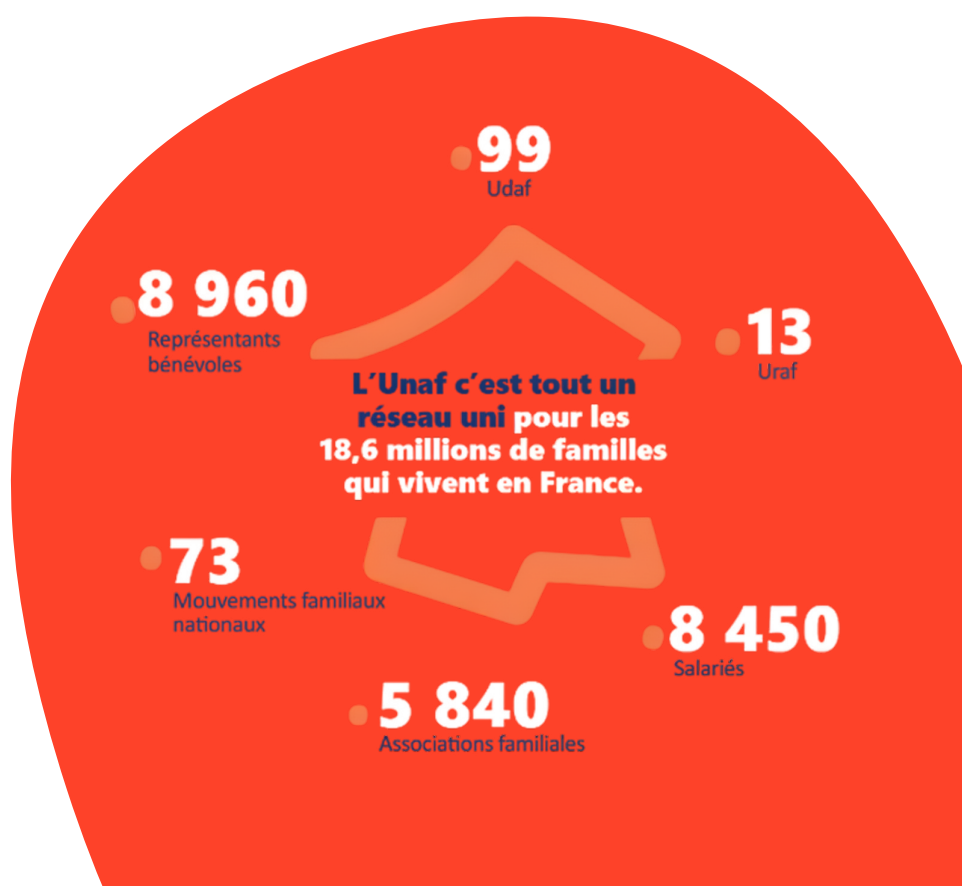
« Nous sommes la force des familles ! »

Pour cette année, l'Assemblée générale annuelle de l'Unaf s'est tenue les 14 et 15 juin, à Dijon, en présence de Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé, des Solidarités et des Familles. 800 participants étaient présents à cet événement fédérateur.

Également, comme chaque année, l'Unaf a organisé **2** Rencontres nationales « Présidents & Directeurs », en mars et novembre.

« Nous savons pouvoir compter sur votre engagement pour remplir nos missions auprès des familles et des personnes vulnérables, dans l'objectif d'un **développement bien pensé** et d'une **diversification organisée de nos activités**. »

Extrait de de l'allocution du Président de l'Unaf, Bernard Tranchand lors de la journée du 29 novembre 2025.



Le réseau **Unaf-Uraf-Udaf** est pour nous **une force et une ressource** avec des échanges de pratiques, grâce à **des regroupements en région ou au niveau du national** (journées de réflexion, colloques, groupes de travail) sur des thématiques diverses en lien avec notre activité et la vie quotidienne des familles.

Régulièrement, membre de la Direction, équipe encadrante et/ou professionnel de terrain, participons à ces rencontres. Celles-ci seront précisées au fil de ce rapport, pour les services concernés.

L'Unaf est également, pour nous, un soutien précieux dans les actions que nous menons et notamment grâce aux **conventions d'objectifs pluriannuelles**, dans le cadre de la part 2 du fonds spécial. Cela fait maintenant **18 ans** que l'Unaf contribue à maintenir certaines de nos activités. La 4ème convention est en cours et doit prendre fin en 2026.



” Actuellement, 3 de nos actions sont soutenues par l'Unaf ; cela représente une aide de **40 750 €** pour l'année 2025.



L'Unaf et le fonds spécial.

EN SAVOIR PLUS



Nous souhaitons également rendre hommage à **Marie-Andrée Blanc**, Présidente de l'Unaf de 2015 à 2025, qui s'est éteinte le 20 avril 2025 à l'âge de 70 ans. **Militante infatigable**, elle avait fait des familles la cause de sa vie.

Nouveauté en 2025

Depuis une délibération du Conseil d'Administration de l'Unaf en 1991, l'aide aux mouvements du fonds spécial versée aux fédérations ne concernait que les mouvements familiaux à recrutement général, que sont la Fédération AFC et la Fédération des Familles Rurales en Eure-et-Loir.

Cependant, conformément à l'article R. 211-13 du CASF, l'Unaf nous a informé en 2025 de notre possibilité d'étendre ce versement à toutes les fédérations sur décision du Conseil d'Administration de l'Udaf concernée.

Ainsi, à l'unanimité des membres le Conseil d'Administration de notre Udaf, il a été validé le versement de cette aide à la Fédération ADMR afin de valoriser l'important travail qu'elle réalise au développement de ses associations.

En 2025, comme chaque année, nous avons notamment organisé la **Conférence des Mouvements**, temps fort qui portait sur les **synergies possibles entre mouvements familiaux**. Des échanges qui ont permis à chacun de se présenter, d'évoquer son bilan de l'année passée et ses projets à venir.

Le mouvement familial, un socle pérenne



« **Membres adhérents et associés, familles adhérentes : une diversité réunie** »

L'Udaf 28 réunit, au 31 décembre 2025, plus de **3 776 familles adhérentes**, réparties sur les **14 mouvements familiaux** et **75 associations familiales** soit **8 153 suffrages**.

Afin de soutenir leurs actions, l'Udaf leur verse chaque année une **Aide aux Mouvements**. Cette aide correspond à **10% de la part 1 du Fonds Spécial** versée par l'Unaf dont le montant est revu annuellement.

Pour l'obtention de cette aide, les associations doivent obligatoirement compléter avec assiduité leur liste d'adhérents dans le logiciel Adhélis®, développé par l'Unaf.



Pour 2025, nous avons ainsi remis **15 844 €** à l'ensemble des associations familiales adhérentes de notre département. Répartition de l'aide :

4 753 €

pour les fédérations (10% versés systématiquement aux mouvements actifs constitués en Fédération à but général) ; elles sont au nombre de 3 en Eure-et-Loir,

11 091 €

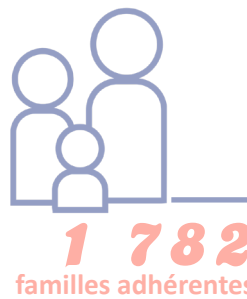
le solde restant, réparti par mouvement ou association, en fonction du nombre d'adhérents, sur base de 2,96 € par famille adhérente.

Nathalie, assistante de Direction, en charge du suivi de cette activité reconnaît que « *pour certains bénévoles, il s'agit d'une tâche complexe et fastidieuse à réaliser.* ».

Elle est l'interlocutrice directe de toutes les associations et assure notamment l'organisation de tous les événements liés à l'Institution (invitation, accueil, prise de notes, compte-rendu). Son rôle est central dans notre dynamique de réseau.

En effet, nous portons un vif intérêt à réunir les différents mouvements et associations pour permettre des échanges de pratiques, des mises en relation et s'interroger sur des problématiques communes.

3 mouvements
familiaux à but général



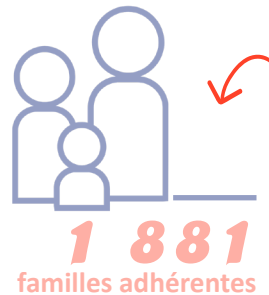
**Fédération départementale
« Associations Familiales Catholiques »**
Président : Sylvain DEFONTAINE
2 associations locales
Aide aux Mouvements :
479,24 € pour 163 familles adhérentes
1584,37 € au titre de la Fédération



Fédération départementale
Présidente : Liliane CORDIOUX
26 associations locales
Aide aux Mouvements :
4123,84 € pour 1317 familles adhérentes
1584,37 € au titre de la Fédération



Fédération Familles de France
(en sommeil)
4 associations locales actives
Aide aux Mouvements :
996,94 € pour 302 familles adhérentes



8 mouvements
familiaux départementaux
à but spécifique



Fédération départementale ADMR
Présidente : Michelle BELLANGER
33 associations locales
1361 familles adhérentes
Aide aux Mouvements :
3626,85 € pour 1361 familles adhérentes
1584,37 € au titre de la Fédération



Association départementale En fance & Familles d'Adoption (EFA)
Président : Christophe YNDEN
Aide aux Mouvements :
53,25 € pour 22 familles adhérentes



Association Maison Familiale Rurale
Président : Romuald RENAULT
Aide aux Mouvements :
372,74 € pour 129 familles adhérentes



Union Nationale des Amis et Familles de Malades psychiques (UNAFAM 28)
Présidente : Christine GEORGES-ZAGULA
Aide aux Mouvements :
331,33 € pour 123 familles adhérentes



Association départementale ADAPEI 28
Président : Yannick BERNIER
Aide aux Mouvements :
402,33 € pour 153 familles adhérentes



Délégation APF France Handicap
Délégué départemental : Vincent SIMON
Aide aux Mouvements :
174,54 € pour 53 familles adhérentes



Association Départementale des Parents d'Enfants Déficients Auditifs (ADPEDA)
Président : Nicolas BORNE
Aide aux Mouvements :
62,12 € pour 17 familles adhérentes



Association Nationale Jonathan Pierres Vivantes
Présidente : Diane KHAMCHANH
Aide aux Mouvements :
76,92 € pour 23 familles adhérentes

Actualités en 2025

Augmentation notable des associations locales de la Fédération ADMR.

+ 7 %

Bravo à eux !

Dissolution de la Fédération Familles de France mais maintien des 4 associations locales.

Diminution du nombre d'associations locales Familles Rurales.

- 3 %

Mise en sommeil de l'Association des conjoints survivants (FAVEC 28) depuis fin 2025 (versement de l'aide aux Mouvements de 35,50€ au titre de l'année 2024).

3 mouvements à statut spécifique



113

familles adhérentes



Autisme 28

(non rattachée à une entité nationale)

Président : Yannick BERNIER

Aide aux Mouvements :

192,29 € pour 47 familles adhérentes



Association des Familles de Traumatisés Crâniens et Cérébro-lésés d'Eure-et-Loir (AFTC 28)

Président : Joël HUELLOU

Aide aux Mouvements :

76,92 € pour 27 familles adhérentes



La Vie en Partage

(Association indépendante)

Présidente : Ghislaine de MONTANGON

Aide aux Mouvements :

85,79 € pour 39 familles adhérentes

5 membres associés



Association pour la Défense des Familles et de l'Individu victimes de sectes (ADFI)

Présidente : Claudine LEPAREUR



France Alzheimer

Président : Michel BARRIER



Habitat et Humanisme d'Eure-et-Loir

Président : Michel DEREZ



La Cerise sur le Gâteau

Président : Éric BÉAREZ



France Parkinson

Délégué départemental : Philippe LASCOLS



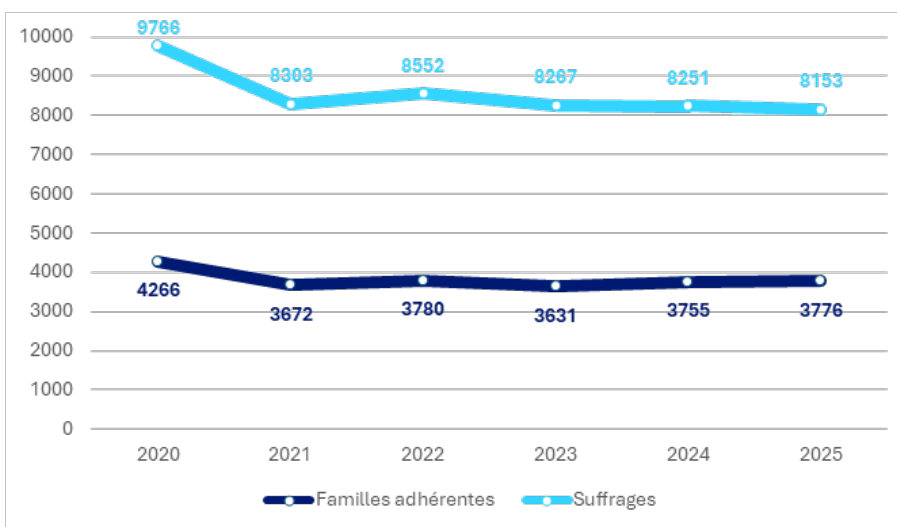
EN BREF

Un nombre total de nos adhérents qui reste stable en 2025, **+0,56 %** par rapport à 2024.

Un nombre de suffrages en baisse pour la deuxième année consécutive.

Une augmentation du nombre de personnes seules parmi les adhérents : tendance qui pourrait s'expliquer par le vieillissement de la population ou l'isolement.

ÉVOLUTION DES ADHÉSIONS



EN 5 ANS, C'EST

- 490 familles adhérentes

soit - 11,50%

- 1 613 suffrages

soit - 16,52%

Un constat qui amène de profondes interrogations quant au devenir de certaines des associations familiales sur les prochaines années, dont les adhésions permettent de les faire vivre et perdurer.

Une gouvernance instituée et fiable

”

« Notre organisation est structurée de manière classique avec des instances décisionnelles et consultatives, à différents échelons. »

L'Assemblée Générale

Elle s'est réunie le **27 juin 2025** dans nos locaux en présence de **+ de 200** personnes (associations familiales, partenaires et salariés). Une présentation des rapports moral, financier et d'activité présentés à plusieurs voix, administrateurs et salariés confondus.

L'Assemblée Générale Ordinaire s'est poursuivie par la célébration des 80 ans de l'Udaf et l'inauguration du nouveau bâtiment de l'Udaf.

Pour l'occasion, plusieurs discours officiels se sont tenus par Mesdames et Messieurs :



Yvan KUNTZ,
Président de l'Udaf,

Nicolas DROUART,
Directeur de la DDETSPP,
représentant le Préfet de l'Eure-et-Loir,

Sophie AUGUSTE,
Présidente de la CAF,

Elisabeth FROMONT,
1ère adjointe à la mairie de Chartres,

Bernard TRANCHAND,
Président de l'Unaf.

Nous tenons à saluer la venue en nombre de nos partenaires et financeurs mais également une forte mobilisation des salariés de l'Udaf qui ont prêtés main forte pour faire de cette journée une réussite !



Tous ensemble ont procédé à la découpe du ruban et à l'ouverture de la visite des locaux.

Afin de poursuivre ce moment, un cocktail déjeunatoire a été organisé et s'en est suivi les Portes Ouvertes de nos locaux avec de nombreux stands présentant nos activités.

Le Conseil d'Administration

Il se compose actuellement de **25** administrateurs issus des associations familiales adhérentes. Il s'agit de femmes et hommes investis bénévolement auprès des familles, et cela depuis de nombreuses années pour certains. La pluralité des membres apporte une richesse dans les échanges avec un réel partage de connaissances.

14 élus lors des Assemblées Générales de :

2022, sortants en 2026 : Rachel BRISAVOINE (FR), Nicole CARRÉ (FF), Annick FOSSE (FR), Denise HUILLERY (ADMR), Jocelyne LOUW (ADMR), Charlotte MARCEUL (AFC) et Anne MARTIN (FR).

2024 : Michel BARRIER (FF), Nicole CLÉDAT (FF), Nicolas DOUTRIAUX (AFC), Laurence GAMBIN (ADMR), Yvan KUNTZ (FF), Sylvie RIVAUD (FR) et Jean-Michel SÉVILÉANU (FF).

11 désignés par les associations adhérentes :

Chantal ALVÈS, Éric BÉAREZ, Michelle BELLANGER, Liliane CORDIOUX, Ghislaine DE MONTANGON, Christine GEORGES-ZAGULA, Marie-Pierre HARMEL, Joël HUELLOU, Marie-Annick JONNIER, Patricia POULIQUEN et Martine VANDERMEERSH.

En 2025, nous avons accueillis **1** nouvelle personne au sein de notre Conseil d'Administration qui s'est réuni à **6** reprises avec une fréquentation régulière de la part de l'ensemble des membres, démontrant l'intérêt porté par tous, et cela malgré des emplois du temps respectifs déjà bien remplis.

La durée de moyenne de leur engagement au sein de notre Conseil d'Administration est de **9** ans, avec notamment une administratrice présente depuis **30** ans cette année.

Merci à eux !



Martine VANDERMEERSCH, Jean-Michel SÉVILÉANU, Yvan KUNTZ, Nicolas DOUTRIAUX, Charlotte MARCEUL, Jocelyne LOUW, Denise HUILLERY, Éric BÉAREZ, Michel BARRIER

Le bureau

Il est composé de **9** membres élus par le Conseil d'administration. **4** réunions se sont tenues en 2025 abordant des sujets tels que la vente du bâtiment de la Rue Coulomb, l'organisation de l'Assemblée Générale, l'activité et le fonctionnement des services ainsi que le suivi du projet associatif.

Nos commissions internes

En complément et afin d'aborder de manière plus détaillée des sujets spécifiques, nous avons mis en place des commissions internes sur certaines thématiques telles que : Contrôle, Finances/Activités des services, Communication et Attribution de la Médaille de la Famille.

Cela représente **7** réunions en 2025.

Le Président et la Direction, des liens de confiance et de proximité établis.

La Direction regroupe 3 salariés :



Karim CHEMLAL,
Directeur Administratif et Financier
à l'Udaf depuis 29 années et il prendra sa retraite en 2026,



Éric MONGILLON,
Directeur Général de l'Udaf 28 depuis 16 ans,



Gwladys LEROY,
Directrice Générale Adjointe, arrivée il y a 8 ans.

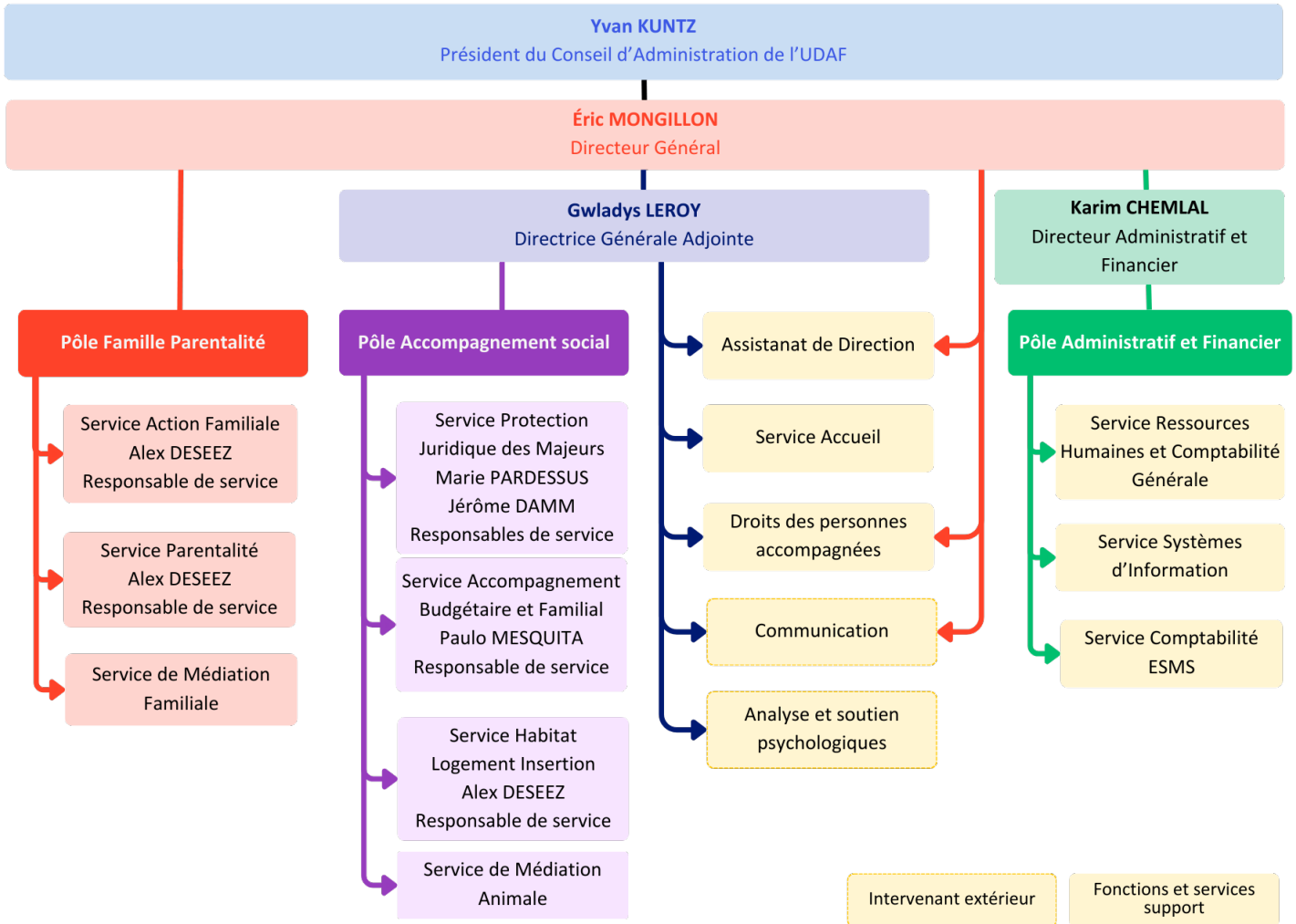
Yvan KUNTZ occupe la fonction de Président depuis le 29 septembre 2015, soit **10 ans** en 2025.

Ces années d'ancienneté ont permis de créer progressivement un fonctionnement ancré sur une approche collégiale et une confiance respectivement établie.

Les rencontres fréquentes Directeur Général – Président ainsi que les réunions de Direction sont des temps d'échanges où chaque prise de décision est partagée.

Il est à noter que la Direction a souhaité organiser des temps d'échanges bi-mensuels avec l'équipe encadrante, composée de 4 responsables de service depuis cette fin d'année 2025, pour consultation et avis sur toutes les questions relatives à la gestion et le fonctionnement courants de la structure.

Des équipes pluridisciplinaires investies



Au 31 décembre 2025, l'Udaf 28, c'est :

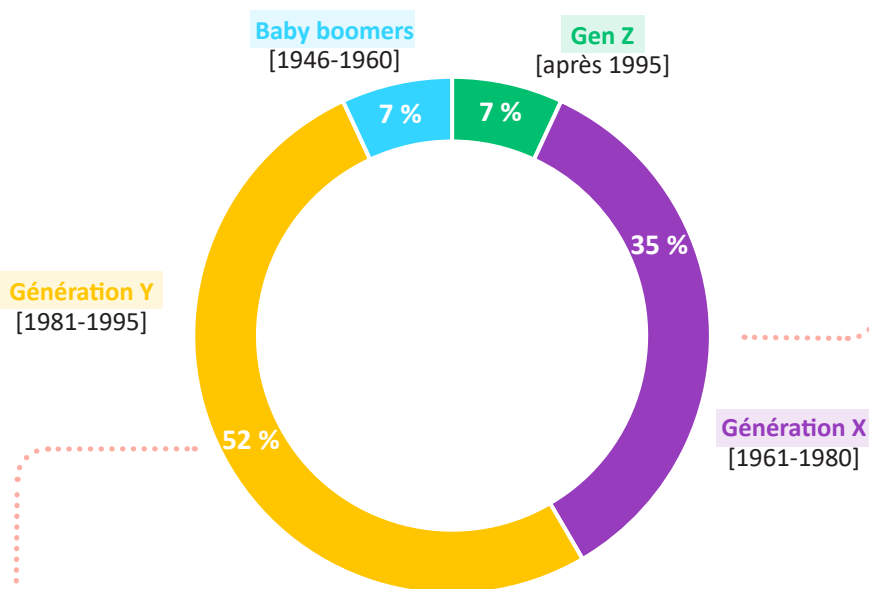
82 salariés
soit **75,80** ETP

+ 3,8 %

en 1 an qui s'explique notamment
avec le recrutement de 3 salariés
sur le dispositif Loge-Toit.

Une moyenne d'âge de

45,3 ans



”

Le cap des 80 salariés est franchi avec des caractéristiques similaires à 2024 sur l'ensemble des équipes.

10,9 ans

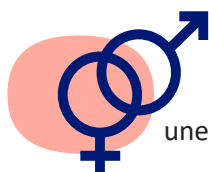
d'ancienneté moyenne au sein
de l'association

Seules 9 personnes
sont en **CDD**

73 sont en
CDI

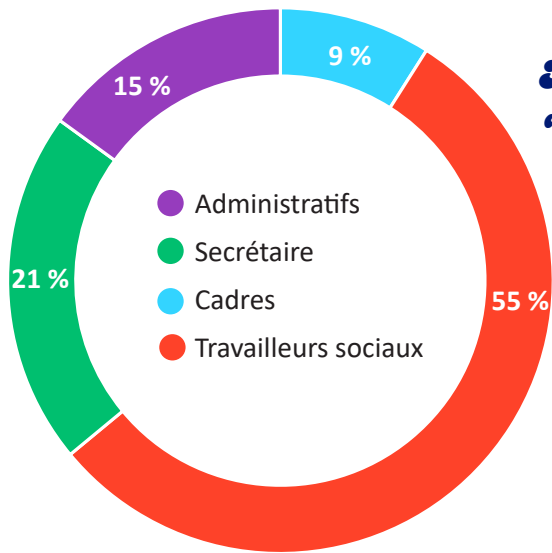
30 %

des salariés occupent
un poste à **temps partiel**



14 hommes,
dont 4 occupent
une fonction d'encadrement

68 femmes (83 %)



Typologies de métiers

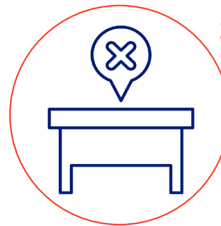
7% des salariés ont une reconnaissance en qualité de travailleurs handicapés



6 stagiaires accueillis sur une durée moyenne de 2 mois



3,3% de taux d'absentéisme (hors longue maladie)



Notre cadre de travail

EN SAVOIR PLUS



2025, c'est **1 524 jours de télétravail** pour 56 salariés.

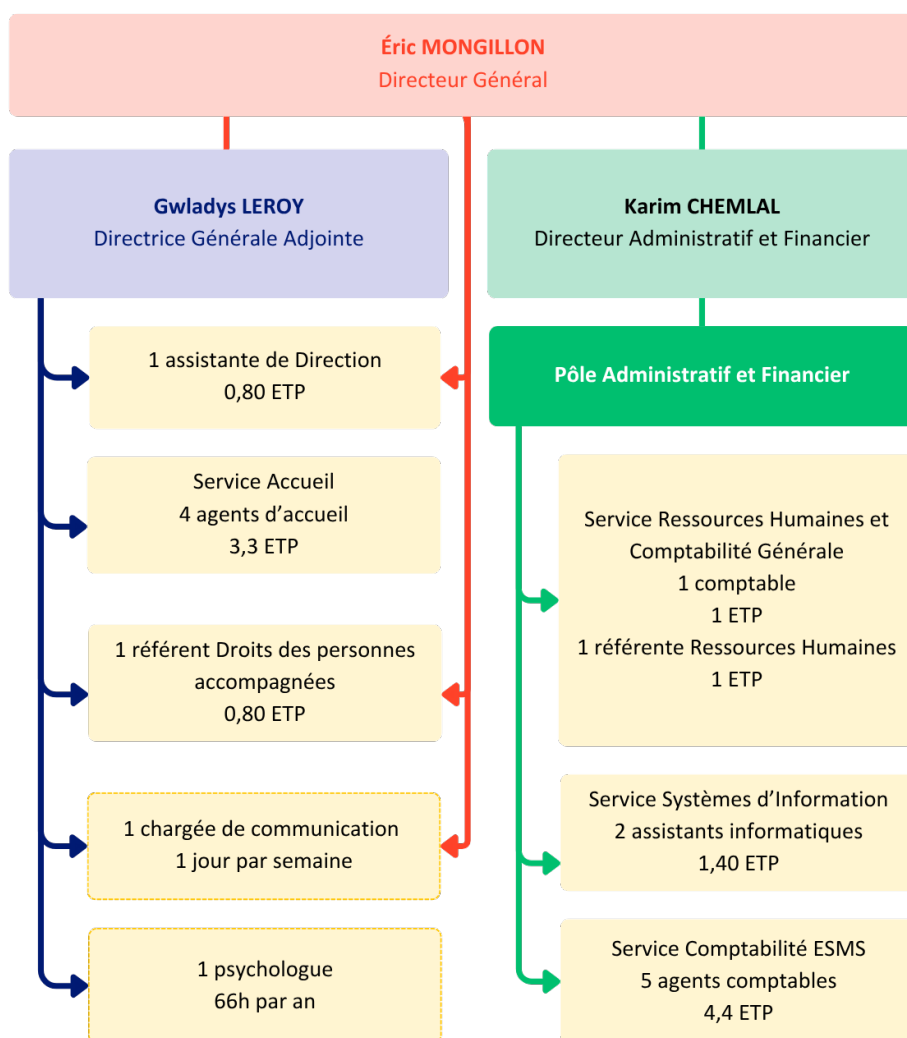
CCN DU 15 MARS 1966
L'ESSENTIEL À RETENIR

nexem
employeurs, différenciant

Les fonctions support, des missions transversales essentielles

16 personnes qui occupent des fonctions support.

Chacun d'entre eux, de par son domaine d'intervention, contribue à garantir un fonctionnement usuel de l'Udaf et soutient les professionnels dans la réalisation quotidienne de leurs missions, dans des conditions de travail adaptées.



Les Ressources Humaines, la vie au sein de l'Udaf



Une stabilité globale et des engagements individuels qui perdurent.

L'année 2025 fut une année dense sur la mission « recrutement ». Nous avons connu des mouvements conséquents, arrivées, départs et mobilité confondus.

Nous avons constaté une baisse des candidatures quant au poste de délégué à la protection des majeurs avec la nécessité de s'interroger sur comment faire connaître davantage ce métier spécifique dans le secteur médico-social.

L'ouverture du dispositif Loge-Toit a également mobilisé un investissement spécifique pour organiser son fonctionnement (rythmes de travail fluctuants, astreintes, etc.).



3 mots pour résumer l'année

continuité

adaptation

perspectives

Rejoignez
-nous



EN CHIFFRES

Formation :

49 personnes ont suivi au moins 1 formation sur l'année.

16 formations et colloques confondus, dont 9 formations collectives et les 7 formations individuelles.

2 personnes ont obtenu leur Certificat National de Compétences (CNC) de Mandataire judiciaire à la protection des majeurs.

Bravo à Julie et Geoffrey !

Soit + de **1400 h** de formation dispensée pour un budget global de **28000 €**, financées à 95% par OPCO Santé.



Recrutement :

14 offres d'emploi publiées dont 4 créations de poste pour le dispositif Loge-Toit.

291 candidatures reçues dont près de 28% en spontané.

5 salariés ont bénéficié d'une mobilité interne.

Notre délai de recrutement : 60 jours de la parution de l'offre jusqu'à l'envoi de la lettre d'engagement.

6 nouvelles personnes ont intégré l'Udaf et 5 ont mis fin à leur contrat dont 1 départ en retraite pour Sylvie, salariée à l'Udaf durant plus de 28 années. *On lui souhaite une bonne continuation dans cette nouvelle étape.*

2025, c'est aussi un nouveau bébé Udafien et 1 PACS célébré !

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

La préparation de l'arrivée de l'équipe Loge-Toit avec ses spécificités d'organisation du temps de travail a demandé des adaptations quant aux fonctionnalités usuelles de l'outil KelioUne image contenant symbole, logo, Police, blanc

Le contenu généré par l'IA peut être incorrect. (alternance des rythmes, week-ends, astreintes, horaires décalés).

Nous avons également travaillé sur différents documents internes et notamment :

La révision de notre charte de télétravail en y apportant davantage de flexibilité pour des postes spécifiques et les personnes à temps partiel

La révision des fiches de poste afin d'actualiser les missions de chacun

La prise en main d'un nouvel outil pour l'élaboration du DUERP, la plateforme de gestion et de pilotage de la prévention G2P®



ZOOM SUR

les événements principaux du CSE de l'année



Le repas d'été,



Secret Santa et le repas de Noël,



L'après-midi « Noël des enfants ».

Le CSE est une équipe de 5 salariés mobilisés, à l'écoute des équipes et en échanges réguliers avec les membres de Direction pour agir au mieux et dans l'intérêt de toutes et tous.

C'est quoi les missions principales de la référente RH à l'Udaf ?



Géraldine nous répond :

« Ma mission première est d'être à l'écoute des salariés, dès la 1ère prise de contact au recrutement et tout au long de leur parcours professionnel au sein de l'Udaf.

Je veille à la bonne gestion administrative de leur-s contrat-s et je les informe sur leurs droits. Il s'agit également de suivre leur temps de travail et de l'équilibre avec le télétravail, la mise en place et le suivi des formations et de veiller aux conditions de travail, d'hygiène et de sécurité professionnelle. Je travaille en étroite collaboration avec Nathalie, la comptable de l'institution, qui me supplée sur certaines missions lors de mes absences. Je fais également des points réguliers, environ 2 par mois, avec la Direction et notamment afin de préparer les réunions avec le CSE. »

Nathalie, comptable de l'institution, intervient de manière transverse et à différents niveaux.

Elle forme un **binôme complémentaire** avec Géraldine dans le suivi des salariés ; elle intervient notamment sur ce qui est en lien avec la paie, les remboursements de frais professionnels, les arrêts maladies, etc.

Elle gère et assure également un suivi des opérations de fonctionnement de l'institution (dépenses liées à l'activité telles que les contrats prestataires, les fournitures, etc.).

Enfin, elle édite les factures et suit les paiements pour les actions et services du Pôle Famille Parentalité, pour l'équicie et, depuis 2025, pour le dispositif « Loge Toit ».

2026

Perspective

La finalisation de la mise à jour des fiches de poste

•
La création des fiches métiers

•
L'élaboration d'un Plan de Continuité d'Activité intégrant notamment la gestion des risques

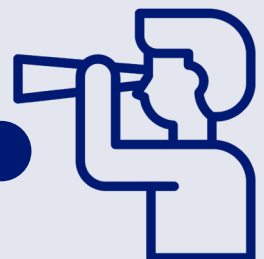
•
Le début des entretiens professionnels

3 mots pour 2026

Marque employeur

Formation

Prévention



Communication



« L'année 2025 a été rythmée par la célébration des 80 ans de l'Udaf de l'Eure-et-Loir, un temps fort historique et festif. »

Créé en 2018, le service communication est composé d'une chargée de communication à hauteur d'une journée par semaine. Ses missions sont réalisées en étroite collaboration avec les représentants des différents services.

Le service a pour mission de concevoir, coordonner et harmoniser les actions de communication, d'accompagner les services internes dans leur diffusion d'information, de valoriser les missions de l'Udaf et de garantir la cohérence de son image auprès des usagers, partenaires et institutions. Le service intervient aussi bien sur les supports institutionnels, la communication digitale, l'événementiel que sur l'appui opérationnel aux services.

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Participation active à l'organisation des 80 ans de l'Udaf en assurant la conception de l'ensemble des supports de communication (invitations, goodies, présentations, affiches...), renforçant l'image institutionnelle de l'Udaf.

Réalisations d'une vidéo et de flyers dédiés à la promotion de la médiation en milieu carcéral qui ont permis de communiquer auprès des détenus et de leur proche.



Mise en page du livret d'accueil et de la charte de la personne majeure protégée a contribué à améliorer l'information pour l'accompagnement des usagers.

Enfin, la création d'un trombinoscope intégrant les photos des salariés a favorisé l'identification des équipes et de l'organisation des services.



3 mots pour résumer l'année

Valorisation

Harmonisation

Événementiel

EN CHIFFRES

**Facebook**

création de la page il y a 7 ans,
en janvier 2018

669 followers (+17,3% par rapport à 2024),
32 % des followers ont entre 35 à 44 ans
(majoritairement des femmes) et sont
chartrains (43,3%).

74 668 vues (nombre de fois où le contenu a
été affiché).

5 167 interactions sur les publications,
(réactions, clics, commentaires, partages...)
soit + 125% par rapport à 2024.

**LinkedIn**

création de la page
en avril 2024

1 004 abonnés (+118 % par rapport à 2024)
constitués majoritairement de chartrain
(24,7%) qui représentent une organisation
civique et sociale (23,3%).

30 860 vues (nombre de fois où le contenu a
été affiché).

929 interactions sur les publications,
(réactions, clics, commentaires, partages...).

Site web

Nombre de visites : 5 861

Nombre d'articles publiés : 23

Les pages les plus populaires sont la page
« Contact » en première position, suivi du «
Conseil Conjugal et Familial », et « Loge Toit »
en troisième position.

Suivez!
- nous

2026

Perspectives

Refonte de l'arborescence du site

Actualisation graphique de la newsletter interne

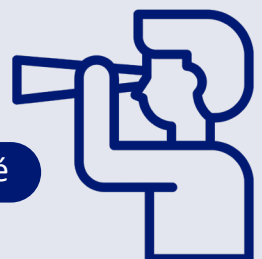
Mise en page du projet associatif

3 mots pour 2026

Collaboration

Simplicité

Ergonomie



EN CHIFFRES

Le parc informatique de l'Udaf :

120 postes informatiques,
46 Smartphones,
7 serveurs virtuels hébergés
sur 2 serveurs physiques.

Près de 10 logiciels métiers pour
assurer le suivi des dossiers dans
nos différents services.



3 mots pour
résumer l'année

Audit

Sécurisation

Amélioration

La protection de nos systèmes d'information, un axe prioritaire



« Renforcer notre sécurité informatique pour
garantir le niveau de conformité attendu dans
le cadre de nos missions. »

Christophe et Styve, nos techniciens informatiques, sont sollicités chaque jour pour intervenir auprès des salariés pour des questionnements en lien avec le matériel informatique, les logiciels, le réseau ou la téléphonie. A ce jour, l'Udaf ne dispose pas d'outil permettant de quantifier toutes ces demandes.

Ainsi, de manière non exhaustive, ils peuvent :

- Former, individuellement, à la prise en main d'utilisation de logiciel métier lors d'une prise de poste ou, collectivement, sur des modules spécifiques ;
- Intervenir en présentiel ou en distanciel pour des difficultés de connexion ou des questions de fonctionnalités ;
- Être sollicités en cas de doute sur un courriel frauduleux, un problème de connexion, etc.

En parallèle de ce soutien de proximité, ils assurent le support technique, la mise à jour, la maintenance et l'inventaire du matériel et logiciels.

Ils animent également le comité informatique ; instance qui s'est réunie à 3 reprises en 2025 et qui regroupe près d'une vingtaine de personnes. Ce comité traite les demandes ou remontées reçues des salariés faisant état de dysfonctionnements ou de demandes d'amélioration quant aux fonctionnalités des logiciels utilisés. Christophe propose alors des solutions allant de l'ajout de documents type, en passant par des modifications ou ajouts de tâches spécifiques et jusqu'à la prise de contact du service support de l'éditeur de logiciel concerné pour des propositions de développement plus importantes.

De manière générale, les problématiques identifiées ou les améliorations souhaitées concernent le logiciel Uni-T SIGMA, le DUI pour les services PJM et DPF, qui représente plus de 1500 mesures en file active et qui regroupe toutes les informations du suivi (documents administratifs et comptables, opérations, événements, etc.).

Entre la Gestion Électronique des Documents et plus globalement la dématérialisation, le nomadisme, le télétravail, la protection des données, le service support informatique nous est indispensable pour accompagner et encadrer les pratiques de tous les salariés de l'Udaf.

AUDIT & ACTIONS



En 2025, nous avons fait appel à **Axido**, prestataire informatique de proximité à destination des PME.

Ils ont réalisé un **audit** sur l'ensemble de nos systèmes informatiques et nous ont remis leurs conclusions.

En se basant sur leurs points de vigilance et recommandations, nous avons fait évoluer nos pratiques sur **3 axes principaux** :

- Mise en place de la double authentification d'accès,
- Renfort de sécurité sur les mots de passe,
- Retrait des droits administrateurs sur les postes informatiques.

En parallèle, nous avons réalisé des changements pour **renforcer notre système de sécurité** réseau (anti-virus et pare-feu).

Cet audit a également abouti par la signature d'un contrat d'infogérance avec prestataire pour la maintenance et la supervision de l'infrastructure informatique (serveurs et réseau).

Nous souhaitons, en effet, nous prémunir face aux cybermenaces afin de garantir aux personnes que nous accompagnons, une protection de leurs données.

ÉVÉNEMENT UNAF

Le vendredi 28 novembre 2025, s'est tenue la journée des Directeurs des Udaf ; Ouverte par le Président de l'Unaf, Bernard Tranchand, cette journée d'échanges avait pour thème central, le sujet de l'intelligence artificielle dans le secteur associatif et médico-social : « Nous le constatons tous, l'IA n'est plus une option elle est devenue une réalité dans nos organisations et nos services même si réalité recouvre de multiples facettes et que la maturité du réseau reste très hétérogène. Mais si le déploiement de l'IA ouvre d'innombrables possibilités, elle soulève aussi de légitimes inquiétudes et questionnements à la fois stratégiques, éthiques et opérationnels ».

Ce sujet d'actualité sera au cœur de la refonte de notre charte informatique, prévue en 2026 où nous y intégrerons nos nouvelles pratiques et renforcerons sous certains aspects sa force contraignante.

3 mots pour 2026

Veille

Protection

Information



RÉCLAMATIONS ET ÉVÉNEMENTS INDÉSIRABLES

13 réclamations reçues :

Toutes du service MJPM, 10 émanent d'un proche de la personne protégée faisant état de mécontentements dans le suivi de la mesure et l'accompagnement réalisé. Cela démontre des formes d'**incompréhension** ou de **méconnaissance des missions** spécifiques en fonction des mesures prononcées. Les réponses formulées sont souvent pour apporter des éléments de contexte et rappeler le cadre d'intervention.

Certaines réclamations nous ont aussi permis de remettre en question et améliorer notre fonctionnement, amenant à des échanges de pratiques inter-services.

26 déclarations d'événement indésirable :

15 émanent des professionnels du service MJPM,

11 des agents d'accueil.

Parmi ces événements, 23 traitent de la thématique « **sécurité des personnes** ». Il s'agit de violences verbales, voire physiques de la part des personnes accompagnées ou de leur entourage.

Dans ces situations :

Chaque déclarant est reçu par son responsable de service ;

Un rappel systématique du règlement de fonctionnement est fait, de manière écrite ou orale, auprès des personnes concernées ;

Cela peut nécessiter de porter cette information auprès du Juge des contentieux de la protection, voire demander un dessaisissement de la mesure, voire des autorités compétentes.

L'équipe référente porte une vigilance sur les situations de violence vécues par les professionnels avec la possibilité de mobiliser la psychologue qui intervient sur les groupes de supervision.

Une démarche qualité en mouvement, au service des droits des personnes accompagnées !



« Une année qui permet de reposer les bases, d'amorcer un cheminement pour faire évoluer nos pratiques »

Depuis maintenant 6 ans a été créée la fonction de référent Droits des Personnes Accompagnée au sein de l'Udaf 28 ; Une fonction spécifique démontrant l'intérêt de la gouvernance pour améliorer de manière continue son fonctionnement et garantir un accompagnement de qualité.

L'activité a été mise en suspend durant quelques mois... le temps que la salariée en poste reprenne du service après un congé maternité et un beau bébé !

Une reprise en avril et de nombreux sujets et projets qui ont émané depuis.

PROCÉDURES ET OUTILS

+ de 15 procédures et outils ont été révisés ou créés en collaboration avec la référente RH, le service DPF, le service PJM, la Direction et la chargée de communication. Nous avons notamment travaillé sur des outils de la loi 2002-2 afin d'y apporter des simplifications et en faciliter la compréhension : livret d'accueil, PAP et DIPC pour le service DPF, Chartes des droits et libertés des personnes accueillies et des personnes majeures protégées et règlement de fonctionnement.

RGPD & ARCHIVAGE



425



boîtes d'archives éliminées

Inventaire informatisé
de près de

5 000
boîtes

6

espaces d'archivage
réorganisés, soit environ
500 m linéaires.

32



versées aux Archives
Départementales
pour conservation.



Alexandra s'est
formée à la fonction
de « Délégué à la Protection
des Données » avec l'organisme
Ressourcial®

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

L'écriture du prochain Projet associatif :
Afin de travailler dès à présent sur ce document socle pour les
5 années à venir, nous avons engagé une démarche de co-
construction.

Étape 1 : réaliser un sondage auprès de l'ensemble des salariés et
bénévoles sous un format « SWOT »

- + de 80% des salariés y ont répondu.

Étape 2 : échanger sur les éléments remontés et définir des
objectifs et actions

- 5 ateliers animés, 10 groupes et près de 40 participants !

Merci les Udafiens et Udafiennes pour votre implication !
Prochaines étapes en 2026

Le Comité « Évaluation » :
En lien avec nos évolutions, cette instance a été revue dans son
entièreté.

Comité évaluation -> **Comité Qualité Amélioration (CQA)**
Instance informative -> **instance consultative et groupe de travail**

Révision des membres : 15 membres ; tous les services et fonctions
de l'Udaf y sont représentés.

Alexandra, la Référente Droits des Personnes Accompagnées
qui anime ce comité et coordonne la démarche d'amélioration
continue nous donne sa vision de ce groupe :

« Ces personnes, ce sont un panel représentatif des
professionnels de l'Udaf. Ils vont pouvoir œuvrer et
s'impliquer directement dans notre démarche qualité, être
force de proposition et vecteur d'information en interne. À
terme, l'idée est que l'amélioration continue soit portée par
tous et pleinement intégrée dans nos pratiques. »

3 mots pour
résumer l'année



questionnements

projets

organisation

L'accueil, l'élément central de notre organisation, devenu généraliste



« Un niveau d'activité constant mais qui évolue dans ses pratiques. »

2025, cette première année complète dans nos nouveaux locaux permet aux agents d'accueil de confirmer les atouts majeurs de leur nouvel espace de travail :

Des zones dédiées à chaque mission,

- Un accueil devenu généraliste,
- Une sécurisation de l'accueil physique,
- Un lieu de passage pour tous les salariés.

Les chiffres énoncés ne mettent pas en avant une évolution flagrante de fréquentation mais il est intéressant de constater que la typologie des personnes accueillies évolue : davantage de partenaires, des personnes accompagnées par l'ensemble des services, des prestataires, des personnes reçues en entretien de recrutement, etc.

Cette diversité de publics est perçue par les agents d'accueil comme une valorisation et une évolution positive de cette mission d'accueil. Ce service est devenu central dans notre fonctionnement :

« C'est un vrai +, on a envie d'accueillir tout le monde et de les orienter, si besoin. L'accueil est devenu un lieu vivant et de passage ; finalement, on voit davantage nos collègues qu'auparavant, c'est plus fluide. »

EN CHIFFRES

4 salariés

(3,3 ETP) pour assurer les missions d'accueil et de gestion du courrier (tri, numérisation, distribution, archivage et affranchissement).

1 standard téléphonique

via Wildix®, réparti sur 3 postes avec près de **35 400 appels** reçus en 2025, dont **92%** concernaient des personnes accompagnées par le service PJM.

Environ **2 900** personnes accueillies (avec ou sans RDV, pour des réunions).



3 mots pour résumer l'année

Vivant

Central

Dense



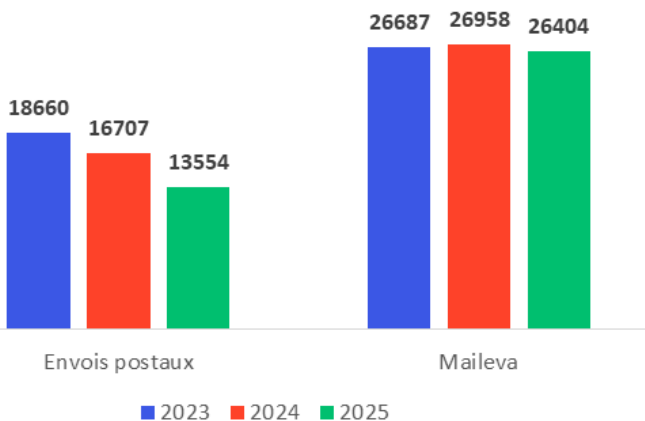
Janvier, le mois « Up » :
3 280 appels
 et **292 accueils physiques**

Août, le mois « Down » :
2 700 appels
 et **114 accueils physiques**

La moyenne se situe aux alentours de 2 900 appels et 240 accueils physique par mois.

Les professionnels ont reçu **1200 personnes sur rendez-vous** dont **38%** concernaient la Médiation familiale ou le Point Conseil Budget ; une évolution de +50% par rapport à 2024.

Chaque document entrant est trié par typologie, numérisé, puis archivé ou remis au professionnel référent.



13 554 courriers affranchis et **26 404** expédiés via Maileva®, solution d'envoi de courriers en ligne mise en place il y a 5 ans, nous permettant de réaliser des économies notables sur ce poste budgétaire.

2015 - 2025, en 10 ans, l'activité annuelle de l'accueil de l'Udaf a évolué :

- + 1 ETP,
- + 1 000 personnes accueillies en présentiel,
- + 6 000 appels téléphonique pris,
- 32 176 plis expédiés, soit une diminution à **70%**

#démarchRSE

POUR EN SAVOIR PLUS

« Comment fonctionnez-vous pour vous répartir les tâches à 4 ? »

Stéphane, agent d'accueil à l'Udaf depuis 26 ans nous répond :



« On a défini un planning périodique pour chaque tâche par demi-journée : une personne s'occupe du courrier et notamment la numération, qui est une tâche redondante, une seconde prend les appels entrants, une autre réalise l'accueil physique et vient en renfort sur les appels entrants. Nous sommes 4 uniquement sur 3 demi-journées par semaine. Sur ces temps-là, si besoin, nous pouvons être jusqu'à 3 pour prendre les appels. Si l'un-e d'entre nous est absent-e, cela nous demande d'adapter notre organisation et de prioriser nos tâches. »

Incivilités

Les agents d'accueil constatent une diminution des comportements agressifs ou violents. Pour cette année, **11 événements indésirables** ont été déclarés par les agents d'accueil, essentiellement pour des violences psychologiques et verbales. Des rappels au règlement de fonctionnement ont été systématiquement faits aux personnes concernées de la part du professionnel référent et une situation a donné lieu à une note d'information adressée au Juge des contentieux de la protection.

Malgré cette baisse, certaines personnes accueillies, par téléphone ou physiquement, peuvent faire preuve d'impatience ou d'exigence. Cela s'explique souvent par le fait qu'elles n'ont pas obtenu l'information ou la réponse souhaitée.

En fonction des situations, les agents d'accueil peuvent apporter un premier niveau de réponse mais ils doivent fréquemment solliciter le professionnel référent, en déplacement ou indisponible, en lui laissant un message écrit. Le délai de réponse n'est donc pas immédiat.

Encadrement

Directement rattachés à la Direction Générale, les agents d'accueil ont une réunion de service mensuelle qui leur permet de faire remonter d'éventuels besoins ou questionnements. « *On se sent écoutés et c'est rassurant de savoir que la Direction prend en compte nos demandes.* »

Formation

Cette année, Rajate a suivi une formation inter-associative, sur deux jours, sur la langue des signes français. « *C'était riche et très dense mais j'ai retenu des gestes de base. C'était bien de partager cela avec d'autres collègues.* »

2026

Perspectives

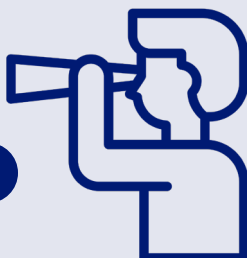
- Optimiser la gestion de nos documents entrants
-
- Envisager d'auditer en interne nos modalités d'accueil
-
- Poursuivre notre démarche de réduction des coûts liés aux affranchissements

3 mots pour 2026

Optimisation

Évaluation

Continuité



L'accueil vous conseille

**Favoriser les appels :**

mercredi après-midi de 14h à 16h
et jeudi matin de 9h à 12h

→ **Prendre RDV** avec le professionnel souhaité en amont de votre venue



Limiter les appels le lundi matin, mardi après-midi et vendredi matin

→ Venir sans RDV pour être reçu-e par un professionnel
Les salariés ne sont pas systématiquement présents sur site ou disponibles pour recevoir du public



Si vous avez une **adresse mail** pour contacter directement le professionnel, cela peut aussi être une alternative.

**Accueil physique et standard téléphonique** ouverts

du lundi au vendredi de 9h à 12h
et de 14h à 16h

Une comptabilité au service des personnes accompagnées

Dans le cadre de nos accompagnements mandataires, nous devons exécuter et suivre des opérations comptables pour les personnes accompagnées.

Pour se faire, **5 personnes** réalisent ce travail avec rigueur et minutie.

2025 a été une année où l'activité a été très dense pour le service comptabilité et cela pour diverses raisons dont l'augmentation du nombre de mesures de protection avec un effectif en personnel resté à l'identique mais également du fait du développement global de nos actions.

Concernant les opérations courantes liées aux accompagnements des services PJM, DPF et TBM, **les agents comptables** (4,4 ETP) exécutent et suivent les mouvements.



2 mots pour résumer l'année

Ardue


mais signe d'


évolution



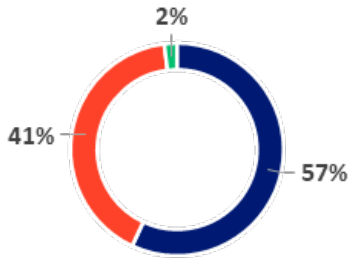
163 867 opérations comptables pour 1531 dossiers en 2025.
= une moyenne de 107 opérations par dossier.

	VIREMENTS	BONS D'ACHAT	PRELEVEMENTS	TOTAL
Service PJM 2025	87 045	2 987	67 270	157 302
<i>Évolution 2024</i>	- 3,96%	+ 7,60%	+ 2,92%	- 0,93%
Service DPF 2025	6 276	173	116	6 565
<i>Évolution 2024</i>	+ 23,35%	- 19,91%	+63,38%	+ 22,14%
Total 2025	93 321	3 160	67 386	163 867
<i>Évolution 2024</i>	- 2,51%	+ 5,6%	+ 3%	- 0,17%

Une forte  pour un nombre équivalent de mesures

Une  malgré **+** de 2,37% de dossiers suivis

Répartition par type d'opération



■ Virements ■ Prélèvements ■ Bons d'achat

On constate que les virements sont le mode de paiement le plus utilisé ; les prélèvements demandant un suivi plus important.



Nous accordons encore des bons d'achat mais nous œuvrons pour en réaliser le moins possible

Karim CHEMLAL, le Directeur Administratif et Financier nous explique que *« cela reste un mode de paiement stigmatisant et limitant ; seule une dizaine d'établissements en acceptent encore sur l'ensemble du Département. Quant à la gestion interne, cela demande un suivi important. C'est une dépense prévue dans le budget mais sans certitude que celui-ci sera utilisé. »*



Patrimoine financier

Les agents comptables saisissent et mettent à jour les informations relatives à ce patrimoine qui représente :

6 297 comptes bancaires et produits de placement suivis,

Soit une masse financière globale de **69 861 210 €**, soit + **10,15%** qu'en 2024.

Nos agents comptables nous précisent que le suivi des **frais de santé** est aussi une tâche fastidieuse et récurrente qui demande de la vigilance pour veiller à ce que les remboursements soient bien effectifs et conformes. Il faut parfois revenir vers le professionnel de santé pour l'obtention d'une facture acquittée et réaliser ensuite les démarches nécessaires auprès des mutuelles notamment.

Sur cette année 2025, l'activité a été très dense sur la période de fin janvier à mi-mai avec :

- Les tâches courantes à effectuer (exécution des opérations bancaires, indexation des documents comptables, suivi de remboursements),
- La gestion des **comptes-rendus de gestion** (CRG) nécessitant un travail conséquent pour générer les relevés bancaires et extraire les soldes pour chaque personne accompagnée et également devoir s'approprier un nouveau formulaire. Cette mission est récurrente sur cette période de l'année,
- Des **absences cumulées** d'agents comptables.

Un retard de traitement s'est accumulé et pour y faire face la Direction a mobilisé des salariés en interne pour venir en renfort sur la mission « indexation » et ainsi permettre aux agents comptables de se libérer davantage de temps pour réaliser les missions prioritaires, celles concernant la vie des mesures.

Il faut savoir que la partie « **indexation** » est également une mission importante. Chaque jour, les agents comptables indexent sur le logiciel métier SIGMA UniT® des documents numérisés par les agents d'accueil : relevés bancaires, factures. À cela s'ajoute les pièces reçues directement par mail.

Cette indexation, notamment des factures, permet aux délégués de traiter ces dépenses en prévoyant les modalités de paiement (moyen de paiement, date, etc.), c'est ce que l'on appelle l'**ordonnancement**. Cette validation permet ainsi aux agents comptables d'exécuter l'opération demandée et donc d'enclencher le paiement auprès des banques.

Le rôle des agents comptables, dans la vie des mesures, est essentiel. Ils travaillent de manière **transversale et complémentaire** avec l'ensemble des délégués.

2026

Perspectives

Changement du module de comptabilité

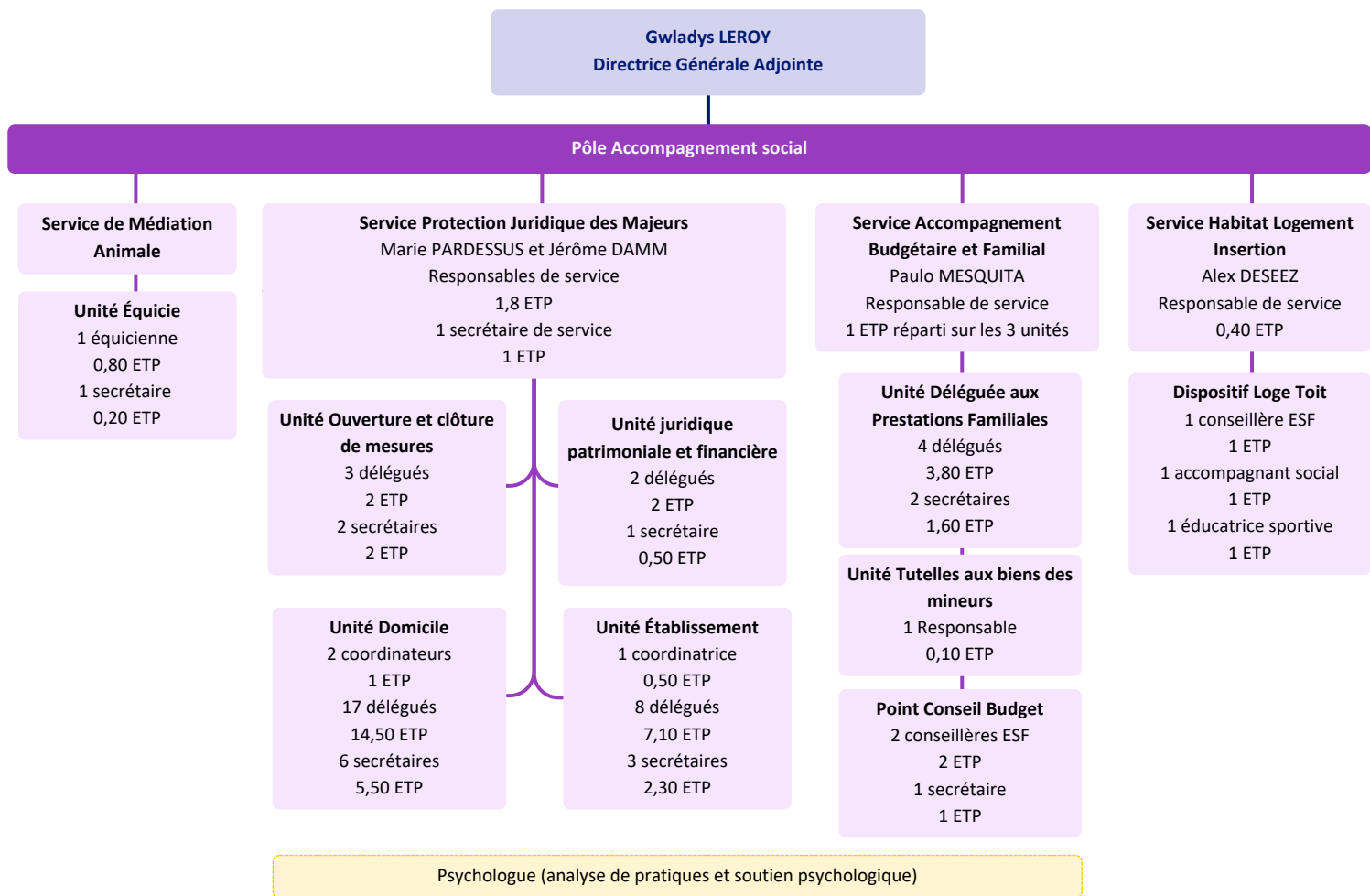
3 mots pour 2026

Formation

Stabilité

Transversalité

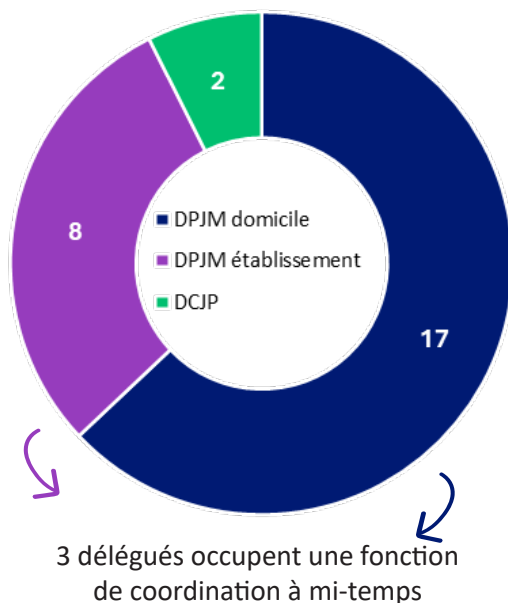
Des accompagnements sociaux diversifiés



Le service Protection Juridique des Majeurs, 30 ans d'accompagnement auprès des personnes vulnérables

Le service Protection Juridique des Majeurs représente en 2025 près de **40% des personnes que nous accompagnons**, tous services de l'Udaf confondus.

43 professionnels œuvrent à la gestion des mesures judiciaires qui nous sont adressées par le Juge des Contentieux de la Protection :



28 délégués à la protection des majeurs et **2** dédiés au conseil juridique et patrimonial.

11 secrétaires,
2 responsables de service.
39,60 ETP



« Protection Juridique des Majeurs », de quoi parle-t-on ?

2025, c'est :

Un service en mouvement perpétuel avec 2 mobilités internes, 2 nouvelles arrivées et 3 départs ;

La mise en place progressive de la réforme du contrôle des CRG suite aux décrets d'application parus en 2024 qui a fortement impacté notre organisation afin de pouvoir répondre aux nouveaux attendus, spécifiques à chaque Tribunal de référence.

Des équipes qui ont dû et su s'adapter à ces événements tout en poursuivant leurs missions quotidiennes auprès des personnes accompagnées.

Bravo et merci à elles pour leur investissement !



3 mots pour résumer l'année

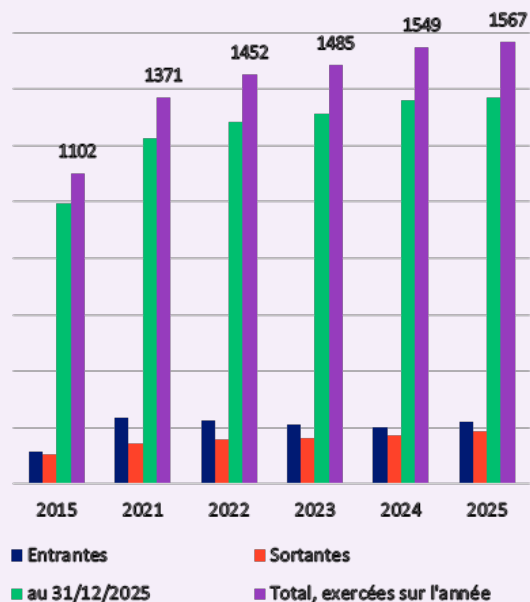
CRG (Compte-rendu de Gestion)

Adaptation

Mouvements

#FluxDesMesures

1369 mesures en file active au 31/12/2025
 219 entrées – 187 sorties
 Soit 1 567 mesures exercées sur l'année



↗ des mesures exercées et des entrées / sorties.

↔ évolution stable sur les 5 dernières années, entre +1 et + 5% par an.

↔ Une régularité dans les entrées / sorties de mesures sur l'année avec une moyenne par mois de + 18 mesures entrantes et – 16 mesures sortantes avec 2 pics sur les entrées :
 + 51 en mars,
 + 30 en décembre,
 liées à une organisation interne au Tribunal.

2015 VS 2025 :

+ 42% de mesures exercées sur l'année,
 - 6h26 par an de temps alloué par mesure (ratio ETP/mesure).

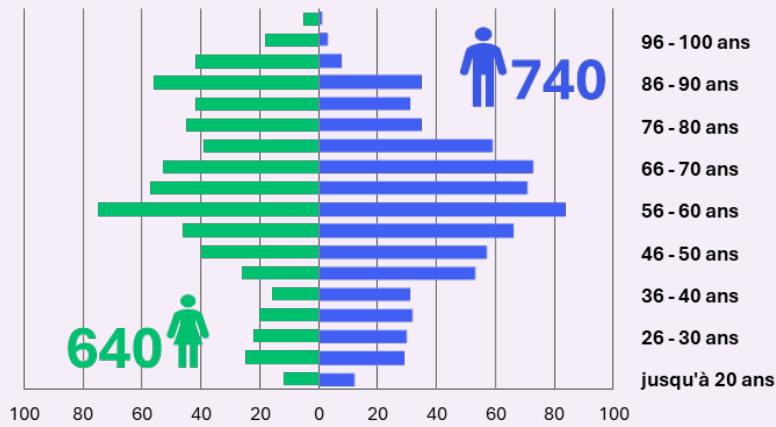
Ce ratio est important à souligner car il explique, en partie, la surcharge de travail exprimée par les équipes et le manque de disponibilité parfois évoqué par les personnes accompagnées.

Les **caractéristiques prédominantes** des personnes accompagnées restent pourtant semblables :

	2015	2025
Type de mesure	53% Curatelle	50% Curatelle
Lieu de résidence	58% Domicile	60% Domicile
Tranche d'âge	23% 46/55 ans	30% 56/70 ans
Sexe	54% Masculin	54% Masculin
Ancienneté des mesures	59 % < à 5 ans	56 % < à 5 ans
Motif de clôture	68% Décès	75% Décès

Nous noterons cependant une évolution dans la tranche d'âge la plus représentée avec une population plus vieillissante.

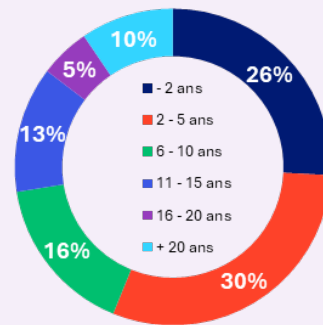
Âge Et Sexe



46 % femmes
 54 % d'hommes
 Moyenne d'âge : 60 ans
 dont 63 ans pour les femmes et 57 ans pour les hommes

Ancienneté De Gestion

Durée moyenne d'accompagnement : 7 ans et 8 mois.
 1 personne, sous mesure de tutelle, est suivie depuis 45 ans.



Typologies De Mesures



Accompagnement

Près de **4 300 rencontres** réparties de manière diffuse sur l'ensemble du département.

Une moyenne de **rencontres par semaine et par déléguée**.

Au moins 1 rencontre trimestrielle de chaque personne sur le pôle domicile et 1 par semestre pour les personnes résidant en établissement.

5 % des rendez-vous concernent la **mise en place** de la mesure, étape clé de l'accompagnement qui se fait en présence de la déléguée référente et du responsable de service.

70 % sont des visites à **domicile** et près de 9 % sont des rendez-vous dans nos locaux, à **l'Udaf**. A noter que les rendez-vous peuvent aussi se tenir sur des permanences au sein des centres médico-psychologiques (CMP) ou au Tribunal pour des audiences.

Notre accompagnement, c'est aussi :

4 500 appels reçus lors des permanences téléphoniques,

210 convocations au Tribunal d'Instance,

+ de 130 réunions en interne :

5 réunions de service 10 par pôle/secteur (fonctionnement),

10 réunions par coordination,

32 réunions dossiers (analyse de situations), par groupe de 10 personnes

36 réunions de supervision (échanges de pratiques) par groupes de 8 personnes.



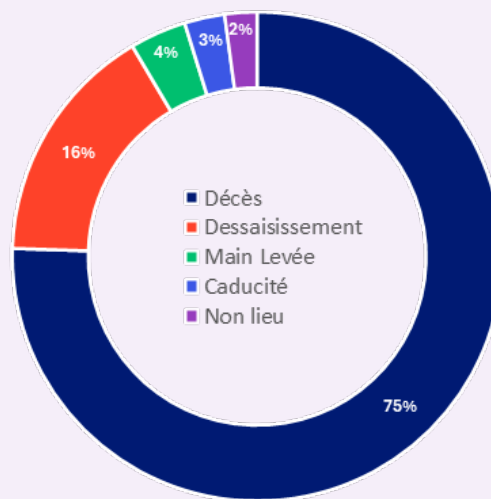
1 logiciel métier, SIGMA UniT® qui centralise le suivi complet de chaque personne (documents, événements, budget, correspondances) ; Délégués et secrétaires doivent ainsi y saisir et y indexer toutes information relative à la situation.

Secrétariat

La **dématérialisation** a fortement impacté et fait évoluer les pratiques des secrétaires qui interviennent également au quotidien dans la gestion de la mesure, en support des délégués. Le temps consacré à la consultation des boites mail de chaque personne majeure protégée, l'orientation, le tri et l'indexation des éléments a fortement augmenté et impacte la réalisation des autres tâches.

En 2025, suite à une demande des secrétaires, une expérimentation a été mise en œuvre : permettre aux secrétaires d'accompagner en visite les délégués pour des personnes qui sont en lien de manière récurrente avec le-la secrétaire. Stéphanie a donc pu accompagner Marie pour se présenter et que la personne puisse l'identifier physiquement et permettre un échange direct. Cette expérience ayant été ressentie comme positive tant par la secrétaire, que par la personne protégée et la déléguée qu'elle devrait se déployer en 2026 auprès de d'autres personnes protégées.

Fin De Mesure



3 fins de mesure sur 4 font suite à un décès de la personne accompagnée.



En parallèle de nos accompagnements
Échange avec Marie et Jérôme,
Responsables du service :

Bonjour à tous les 2, vous êtes l'un et l'autre responsables du service PJM, comment vous vous organisez concrètement ?

MP : Le service est structuré autour de 4 pôles : le pôle ouverture/clôture des mesures, le pôle établissement, le pôle domicile, lui-même réparti entre un secteur nord et un secteur sud et le pôle juridique et patrimonial. J'interviens en tant que responsable sur les 2 premiers pôles.

JD : Et moi sur le pôle Domicile et le pôle Juridique et Patrimonial. On se supplée lors de nos absences et on définit ensemble le fonctionnement global du service.

MP : Ce qui est intéressant c'est que malgré cette répartition, il n'y a pas de cloisonnement et on échange quotidiennement sur l'activité de nos pôles respectifs. On a un cadre de fonctionnement similaire et défini ensemble.

JD : Notre binôme fonctionne bien et on est assez complémentaires notamment de par nos formations initiales ; moi sur la partie gestion et Marie sur la partie juridique, tout en sachant que l'on a été l'un et l'autre délégués avant d'occuper ce poste.

Justement, le métier de délégué à la protection des majeurs en 2025, c'est le même qu'en 2015 ?

JD : c'est le même en théorie mais en pratique il a évolué. Je dirais que les problématiques rencontrées restent semblables, mais avec une hausse des situations de personnes en grande fragilité, avec des problématiques parfois très lourdes sur le plan social, médical

ou psychique. On a aussi de plus en plus en plus de mesures qui nous parviennent avec des personnes très âgées dans des situations fortement dégradées.

Il y a de fortes attentes quand une mesure est prononcée : protéger les droits des personnes, les accompagner dans leurs démarches, travailler avec les partenaires et gérer des situations d'urgence...

MP : et tout cela avec une charge administrative importante et des obligations réglementaires qui prennent de plus en plus de place dans le quotidien des professionnels, tant au niveau des délégués que des secrétaires.

Vous avez un exemple concernant les obligations réglementaires ?

M.P : Cette année nous avons mis en œuvre la réforme des comptes-rendus de gestion (CRG). Ils ne sont plus vérifiés par les greffiers en chef depuis le 1er janvier 2024 et pour les services mandataires judiciaires à la protection des majeurs, c'est désormais un professionnel qualifié, inscrit sur une liste définie par le Tribunal, qui réalise le contrôle.

Et quels sont les impacts sur le service ?

J.D. : Nous avons dû adapter notre logiciel de gestion, nos méthodes de travail et notre organisation afin de répondre à ces nouvelles exigences.

Cela s'est fait de manière progressive, au fur et à mesure, des informations transmises par les Juges.

MP : Pour rappel, le CRG doit être transmis chaque année pour faire état de notre gestion budgétaire ainsi qu'un récapitulatif de la composition du patrimoine de la personne protégée. Nous devons y intégrer toutes les informations en notre possession concernant la partie patrimoniale et financière, en y apportant des éléments explicatifs,

si nécessaire. On doit également y joindre une liste conséquente de pièces justificatives et, en fonction des organismes de contrôle, il peut nous être demandé des éléments complémentaires.

JD : C'est une tâche fastidieuse pour toutes et tous, que ce soit les délégués, les agents comptables et les secrétaires. Cela demande une synergie dans les actions de chacun, dans un temps imparti relativement restreint, tout en devant poursuivre les accompagnements.

MP : Cette année a été encore plus complexe car il a fallu définir ce nouveau fonctionnement, qui reste encore très récent et qui tendra certainement à évoluer. Cela faisait des années qui nous fonctionnions de la même manière et le changement n'a pas été évident mais au final cela permet aussi de questionner nos pratiques et de s'adapter.

D'autres changements à venir pour 2026 ?

JD : Pas à notre connaissance mais on avisera... C'est un peu notre quotidien de s'adapter face à des imprévus. (rires)

MP : En 2026, on va avoir notre projet de service à retravailler et cela va encore être un exercice qui nous permettra collectivement d'identifier vers quoi nous voulons tendre. Et puis, il y aura aussi l'évaluation HAS qui va pouvoir mettre en avant nos points forts et nos axes d'amélioration.

Une chose est sûre, c'est que notre objectif premier reste de préserver le temps consacré à l'accompagnement des personnes, qui est au cœur du métier.

3 mots pour 2026

Projet

Participation

Communication





Le service ABF, le budget comme outil d'accompagnement

Le budget comme outil d'accompagnement

« Ce fut une année avec une charge de travail conséquente. Nous avons eu une **augmentation de l'activité** pour le Point Conseil Budget (notamment les mesures avec Action Logement Services) et les Tutelles aux Biens de Mineurs, avec un **effectif identique** à l'année passée.

Les déléguées aux Prestations Familiales ont également eu une activité dense avec **plus de 40 familles accompagnées tout au long de l'année par chaque professionnelle**, dont certaines en situation complexe, demandant de la réactivité dès le début de la prise en charge.

Comme l'an passé, nous constatons également que nous n'avons pas de profil type dans les personnes et familles rencontrées. L'accompagnement budgétaire concerne un **large public**, nécessitant d'adapter notre mode et niveau d'intervention à chaque personne rencontrée et en fonction des attendus et des besoins.

Les 9 personnes qui composent ce service sont mobilisées et investies dans leurs missions. Il y a une réelle dynamique d'équipe et cela se ressent dans la **satisfaction exprimée** par des personnes que nous accompagnons.

Il faut également mettre en avant un **réseau partenarial institué** avec une bonne identification de nos différentes missions. Cela nous permet de gagner en efficacité dans notre intervention et ainsi répondre au plus près des besoins des familles.

2025 a aussi été une année amorçant un travail collectif sur la refonte et l'adaptation de nos documents et outils dans un intérêt d'**amélioration continue** du service rendu.

Nous menons ces 3 missions depuis de nombreuses années et notre expérience nous permet de **faire évoluer nos pratiques** en s'appuyant sur ce socle établi tout en questionnant collectivement notre fonctionnement et en s'adaptant continuellement aux besoins des familles. Ce service a de fortes potentialités pour le développer. »



Paulo MESQUITA, Responsable de ce service, nous évoque son bilan pour cette année 2025

EN CHIFFRES

- 25 entrées
- 23 sorties
- 157 mesures exercées

Le nombre de mesures reste stable mais la temporalité pour accompagner chaque famille dans son projet s'accroît : les objectifs définis dans le projet d'accompagnement personnalisé sont pluridisciplinaires, intrinsèquement liés à la gestion budgétaire (logement ou relogement, santé, emploi, etc.).

« On a une approche systémique qui va au-delà du budget qui est notre porte d'entrée vers un accompagnement plus global, et d'autant plus quand il n'y a pas de mesure d'aide éducative en milieu ouvert. », nous explique Paulo MESQUITA.

À cela s'ajoute un constat récurrent lorsque les mesures nous sont adressées : certaines familles sont dans une situation dégradée et cela nous demande une forte réactivité pour éviter des situations de rupture telles que des expulsions locatives.

En effet, sur les 25 mesures entrantes :

- 6 étaient en situation d'endettement dont 3 ont déposé un dossier de surendettement (2 PRP),
- 10 faisaient l'objet d'une mesure d'expulsion (procédure levée grâce à l'intervention des DPF) ; malgré tout, 2 familles ont été expulsées, la procédure étant trop avancée à l'entrée de la mesure dans notre service.



3 mots pour résumer l'année

Stabilité

Partenariat

Perspectives

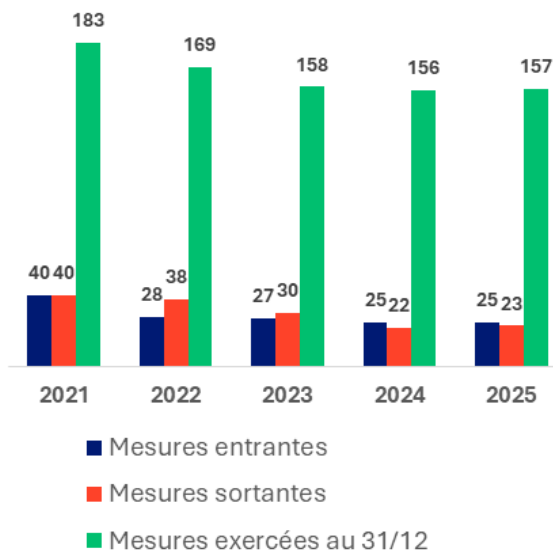
Les Mesures Judiciaires d'Aide à la Gestion du Budget Familial

Notre activité ancestrale

Historiquement, il s'agit de notre plus ancienne activité puisqu'elle existe depuis 1951. Dans les faits, celle-ci a profondément évolué et a su se métamorphoser au fil du temps pour accompagner au mieux les familles dans leur gestion budgétaire et, in fine, assurer les besoins fondamentaux des enfants.

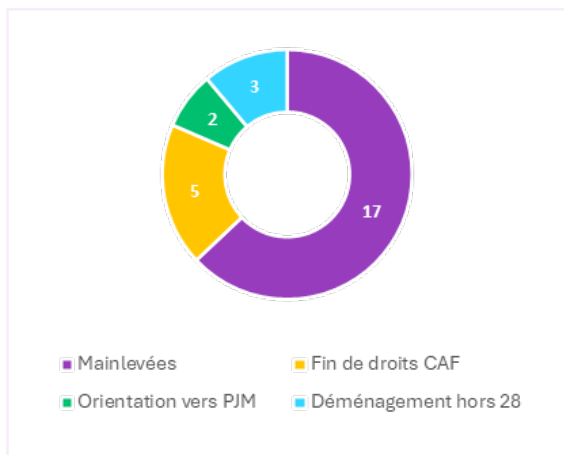
Au-delà de leur mission d'accompagnement vers une autonomie adaptée de gestion des prestations familiales, les 4 déléguées aux Prestations Familiales (DPF) ont une approche globale de la situation. En fonction des dysfonctionnements et freins identifiés, elles peuvent intervenir dans tous les domaines de la vie quotidienne, sur de l'accès aux droits et parfois plus spécifiquement sur du soutien à la parentalité, notamment en l'absence de service éducatif.

Évolution de l'exercice des mesures



Une Diminution des mesures exercées et des entrées / sorties ;

Une stabilité sur les 3 dernières années.



Concernant les 23 sorties :

17 dites « positives », cela concerne les mainlevées suite à l’atteinte des objectifs définis par le Juge et dans le cadre du projet d’accompagnement personnalisé.

5 sont liées à une fin de droits CAF pour divers motifs (Changement de lieu de résidence des enfants, reversement à l’Aide Sociale à l’Enfance, atteinte de la majorité d’un enfant, décès).

Et après ? Certaines fins de mesure ne sont pas anticipées et cela peut entraîner des difficultés pour la famille et une insatisfaction de la part de la déléguée. « L’après » doit être réfléchi et travaillé avec la famille, les déléguées orientent ou informent sur d’autres dispositifs sociaux ou éducatifs, en fonction des besoins et des attentes de la famille. Il nous arrive de proposer une passerelle vers le Point Conseil Budget, pouvant être une continuité dans l’accompagnement des familles sur la partie budgétaire, tout comme le Café des Parents pour le soutien à la parentalité.

Durée des mesures :

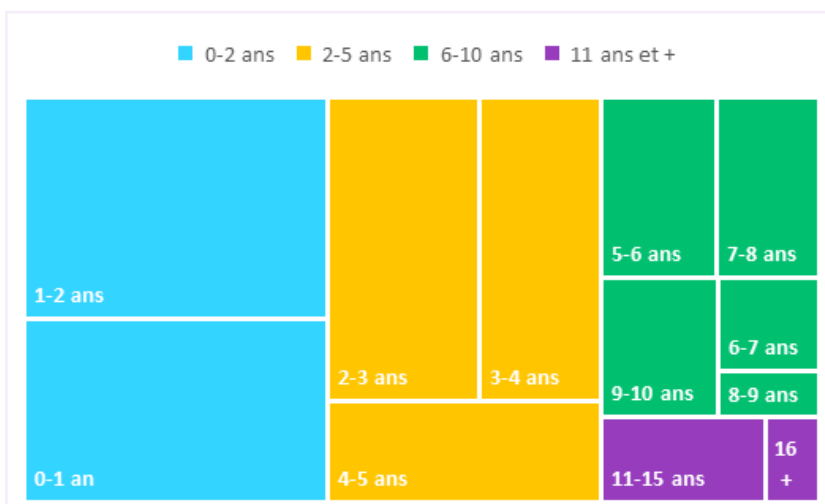
Durée moyenne d’accompagnement :

4ans.

- 42% durent moins de 2 ans
- 36% entre 2 et 5 ans
- 1 famille est suivie depuis 24 ans

À noter

Les entrées et sorties de mesure sont relativement équilibrées tout au long de l’année 2025 et oscillent entre **0 à 3** par mois, avec un pic de **+4** en janvier sans sortie et un mois de mars à l’équilibre (+3 / -3).



LES FAMILLES ACCOMPAGNÉES

qui sont-elles ?

Le service DPF, c'est

157 FAMILLES

accompagnées en 2025,



216 parents
accompagnés,



458 enfants concernés.

#composition

- **62%** des familles accompagnées sont **monoparentales** ; **98%** d'entre elles sont des **mères**.
- **31%** sont des familles **nucléaires**,
- **6%** sont des familles **recomposées**.
- **3** enfants en moyenne par famille
- **35%** des familles ont **2 enfants** et **8%** des familles ont **6 enfants et +**.

#emploi

- **40%** sont bénéficiaires du **RSA** et **11%** perçoivent des indemnités de **chômage**.
- **38%** des parents ont un **emploi** dont **66%** sont en **CDI**.

#ressources

Reste à vivre (après règlement total des charges) : **0.53€ à 23€** par jour et par personne.

Soit un reste à vivre journalier moyen de **8,74 €** par personne.

31 familles font appel aux associations caritatives de manière régulière pour de l'aide alimentaire

#logement

- **85%** sont locataires dont **75%** auprès d'un bailleur social,
- **9%** sont hébergés chez un tiers ou CHRS,
- **Seules 4%** des familles sont propriétaires ou accession à la propriété.
- **52%** des familles vivent sur l'un des 4 principaux chefs-lieux du département, en zone urbaine.

#mesures-complémentaires

- **32%** des enfants ont une **mesure éducative judiciaire** (AEMO, mesures d'investigation et centre maternel)
- **25%** des enfants sont sous **placement judiciaire**,
- **7%** enfants ont une mesure d'aide éducative à domicile (**AED**),
- **6 placements administratifs** sont prononcés, à la demande du parent,
- **1 enfant** fait l'objet d'une **procédure pénale** en centre éducatif renforcé.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

qu'est-ce que cela représente ?

**+ de
1 600**

rencontres réparties de manière diffuse sur l'ensemble du département.

Une moyenne de **9 à 10 rencontres par semaine et par déléguée**.
Au moins 1 rencontre mensuelle de chaque famille.

5 %

des rendez-vous concernent la **mise en place** de la mesure, étape clé de l'accompagnement qui se fait en présence de la déléguée référente et du responsable de service.



65% sont des visites à domicile et près de **10%** sont des rendez-vous dans nos locaux, à l'Udaf.

Mais c'est aussi :

- **+ de 300 appels reçus** lors des permanences téléphoniques,
- **57 convocations** au Tribunal des Enfants,
- **14 réunions** de synthèse ou de coordination,
- **25 réunions** en interne : équipe (fonctionnement), dossiers (analyse de situations) et supervision (échanges de pratiques).
- **1 logiciel** métier, SIGMA UniT® qui centralise le suivi complet de chaque famille (documents, événements, budget, correspondances)



Des chiffres équivalents à 2024 et qui démontrent une légère suractivité du service qui se maintient et qui nécessitera peut-être une révision des effectifs de cette équipe stable de 6 personnes.

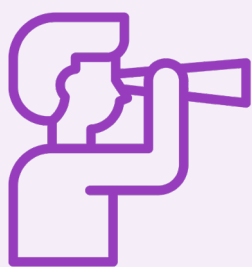


FOCUS

SECRETARIAT



Qu'est-ce que la MJAGBF ?



3 mots pour 2026

Projet

Participation

Communication

Dans nos accompagnements, nous évoquons les missions des déléguées mais il est aussi important de souligner le travail administratif conséquent réalisé par nos 2 secrétaires (1,6 ETP). Le suivi des familles est aussi porté par cette fonction qui intervient au quotidien, en second plan, sur les situations : ouverture de la mesure, gestion des courriers, rédaction d'écrits, prise de messages, relations partenariales, suivi des statistiques, archivage, etc.

En parallèle de nos accompagnements

Nous avons eu l'occasion de présenter spécifiquement nos missions aux différents bailleurs sociaux du Département. Cette réunion a notamment été l'occasion de saluer ce partenariat institué qui nous permet respectivement d'accompagner au mieux les familles. La problématique « logement » étant un axe majeur dans la gestion budgétaire.

Dans une démarche d'amélioration continue, il était également envisagé une rencontre avec les Juges des Enfants pour échanger sur nos modalités respectives de fonctionnement. Faute de disponibilité commune et une activité très soutenue du tribunal avec des effectifs réduits. Nous entretenons néanmoins des échanges réguliers et nous avons la possibilité de les saisir, lorsque cela nous semble nécessaire.

Un travail de refonte de nos outils d'accompagnement a également été engagé avec Alexandra, la Référente Droits des Personnes Accompagnées.

Notre livret d'accueil, le projet d'accompagnement personnalisé (PAP) et le document individuel de prise en charge (DIPC), 3 éléments centraux, ont ainsi été revus dans leur intégralité avec pour objectif d'en améliorer l'appropriation par les familles.

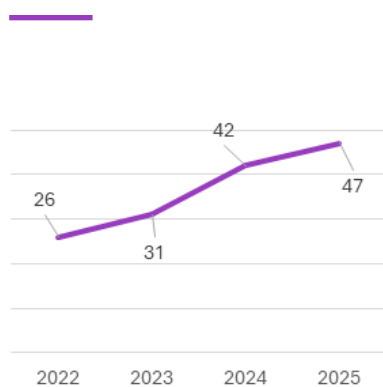
Nous avons également débuté la révision de nos procédures internes afin de les mettre à jour mais aussi de questionner nos pratiques.

Ce travail se poursuivra sur 2026 avec des idées qui émergent de la part de l'équipe... RDV l'année prochaine pour vous en dire davantage !

Une activité en forte croissance pour la Tutelle aux Biens des Mineurs



Depuis 15 ans, l'Udaf de l'Eure-et-Loir exerce la Tutelle aux Biens des Mineurs, portée par la confiance renouvelée du Conseil Départemental. Une mission souvent méconnue, mais essentielle...



Jusqu'en 2023, nous étions aux alentours de **28** mesures gérées sur l'année et cela depuis plus de 10 ans. Puis, sur le second semestre 2024, une montée en charge conséquente et qui perdure sur tout 2025 !

+ **84%** de mesures gérées annuellement entre 2022 et 2025.

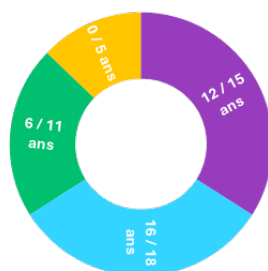
Nous pouvons évoquer un facteur déterminant : l'arrivée d'une nouvelle juge, sensibilisée à la pertinence de cette mesure, qui a contribué en partie à son développement et avec laquelle nous avons renforcé notre partenariat et qui nous sollicite régulièrement pour une expertise technique sur des dossiers.

Face à cette croissance, il devient pertinent de s'interroger sur les moyens humains nécessaires pour maintenir un accompagnement de qualité.

Profil des enfants accompagnés

Des enfants qui ont entre 2 et 18 ans, avec une moyenne d'âge de 12 ans et 9 mois ; Près de 65 % ont entre 11 et 18 ans.

Des mesures d'une ancienneté moyenne de 2 ans et demi... dont 1 suivie depuis 2011. Parmi ces 48 enfants, 18 sont issus d'une fratrie : 6 fratries de 2 enfants et 2 fratries de 3 enfants.



92% vivent à domicile, 1 enfant est en maison d'arrêt, 3 hébergés chez un tiers et 1 en famille d'accueil.

EN CHIFFRES

11 nouvelles mesures,
10 sorties (majorité ou fin de mandat),
39 mesures en cours au 31/12/2025,
 Soit **47** mesures suivies sur l'année.



3 mots pour résumer l'année

Croissance

Diversité

Responsabilité

Au-delà de ces chiffres, il y a, pour chaque mesure, une responsabilité forte à protéger les intérêts d'un enfant, aujourd'hui et pour demain.

Par le biais de ces mandats, Paulo nous explique : « *Je suis amené à mener des missions très diverses dans des situations parfois complexes. La Tutelle aux Biens des Mineurs, c'est bien sûr gérer un patrimoine mais c'est aussi :*

- *Accompagner dans des procédures judiciaires civiles et pénales ;*
- *Intervenir dans des successions, en lien étroit avec les notaires ;*
- *Représenter des mineurs, y compris en correctionnel (2 situations en 2025) ;*
- *Mettre en place des plans de remboursement, sécuriser des dettes ;*
- *Préparer les jeunes proches de la majorité à la gestion budgétaire.*

C'est une activité à la croisée du juridique, du social et du financier. »

Sur le terrain, les rencontres se font à différents moments :

- Une première rencontre pour la mise en place de la mesure, avec l'enfant et son représentant légal avec des échanges souvent constructifs, où la reconnaissance des faits permet d'avancer. C'est reprendre le jugement, expliquer le cadre et informer sur notre rôle.
- 42 visites à domicile, au minimum une fois par an, pour remettre et expliquer le compte-rendu de gestion ;
- 14 audiences au Tribunal ;
- 35 rendez-vous partenariaux.

Mais aussi :

- 51 courriers adressés aux banques,
- 36 notes d'information et 19 requêtes au Juge

Le service intervient également dans des configurations spécifiques. 2 Conseils de famille en 2025, avec des missions particulières :

- Co-tuteur pour la gestion de biens immobiliers et mobiliers,
- Subrogé tuteur pour le contrôle des comptes-rendus de gestion réalisés par un membre de la famille.

Un positionnement exigeant, entre contrôle et soutien.

Le travail partenarial est également diversifié, indispensable et omniprésent :

- Avec les juges des tutelles aux biens de mineurs,
- Avec les notaires,
- Avec les établissements bancaires, copropriété.

Et en interne, une collaboration étroite avec Sophie, l'un de nos agents comptables, garantissant la qualité des comptes-rendus de gestion et du suivi financier.

2026

Perspective

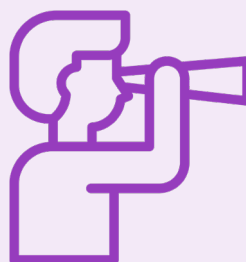
Cette activité est en plein mouvement. 2026 devra confirmer cette tendance à la hausse... et, peut-être, ouvrir la voie à un renforcement de l'équipe. Notre exigence reste constante : répondre au mieux aux besoins des enfants accompagnés.

3 mots pour 2026

Consolidation

Adaptation

Renforcement



Point
conseil
budget

Dispositif labellisé



Le Point Conseil Budget



« Un panel d'accompagnements dédié au budget des familles. »

L'activité de ce service perdure et évolue depuis 20 ans cette année avec la volonté d'accompagner et soutenir, individuellement ou collectivement, de manière ponctuelle ou périodique, toutes les personnes et familles confrontées à une problématique d'ordre budgétaire (consommation, dettes, accès aux droits, surendettement, etc.).

SYNTHÈSE DE L'ANNÉE

2025 a été pour les trois professionnelles du service une année permettant de poursuivre leurs actions avec une **augmentation notable** quant au nombre de situations orientées par notre partenaire **Action Logement Services®** et la multiplication des lieux d'interventions collectives, grâce à de **nouveaux partenariats**.

Ce fut également la première année où nous n'avions plus de financement pour le dispositif du microcrédit personnel. Cependant, dans l'intérêt de maintenir l'accès de celui-ci aux personnes qui n'ont pas accès aux crédits bancaires traditionnels, nous avons tenu, en tant que plateforme départementale, à poursuivre notre investissement. Cela nous paraît essentiel de **maintenir notre engagement** permettant in fine, le financement de projets liés à l'insertion sociale ou professionnelle.

La mission « PCB » dont la 1ère labellisation était il y a 6 ans perdure sur l'ensemble du territoire eurélien. La DDETSPP a d'ailleurs renouvelé cette année notre **convention pluriannuelle PCB1** pour le secteur de l'agglomération chartraine jusqu'au 31 décembre 2026, date à laquelle une refonte du dispositif est envisagée.

La secrétaire du service assure un travail rigoureux quant au suivi administratif et statistique spécifique de chacune de ces actions.

Élodie, l'une des deux conseillères en économie sociale et familiale (ESF) présente au sein du service depuis 6 années, a voulu poursuivre son expérience professionnelle à l'Udaf en intégrant le nouveau dispositif Loge-Toit. Camille, également conseillère ESF, la remplace depuis début décembre ; elle était auparavant déléguée à la protection des majeurs au sein de notre service PJM.



3 mots pour
résumer l'année

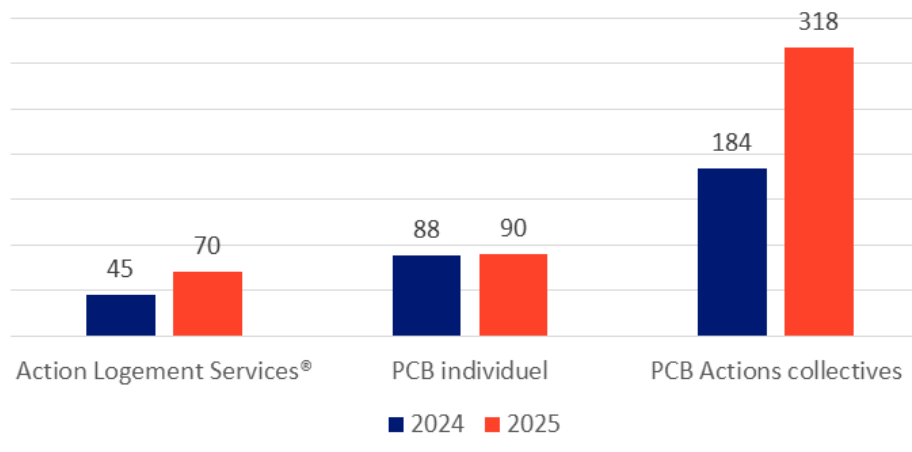
Continuité

évolution

accroissement

ANALYSE DE L'ACTIVITÉ 2025

Personnes rencontrées



+ de 25 suivis
 Une augmentation du nombre de suivis conventionnés par Action Logement Services®.

395 rendez-vous
 « Pass Assistance » d'Action Logement Services® qui se sont tenus au domicile des personnes ou dans des tiers lieux pour un soutien aux démarches.

Augmentation des **actions collectives** réalisées.

Une **activité stable** pour le Point Conseil Budget, concernant le nombre de personnes rencontrées en individuel.

172 entretiens individuels
 dans le cadre du PCB qui ont pu avoir lieu dans nos locaux mais également lors de nos permanences réparties sur l'ensemble du Département grâce à des partenariats locaux, notamment avec les mairies et France Services®.

27 actions collectives
 dans le cadre du PCB également. Une action spécifique, qui avait déjà eu lieu en 2024, a été renouvelée auprès de 180 jeunes du Service National Universel, SNU, en partenariat avec la Banque de France ; cela a représenté 9 séances. Marine et Camille utilisent des outils ludiques spécifiques pour animer ces temps de sensibilisation.



Près de **480 personnes rencontrées** sur plus de **35 communes**, tant rurales qu'urbaines.

PROFILS DES PERSONNES ACCOMPAGNÉES

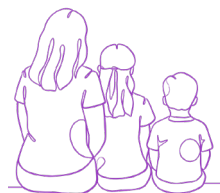
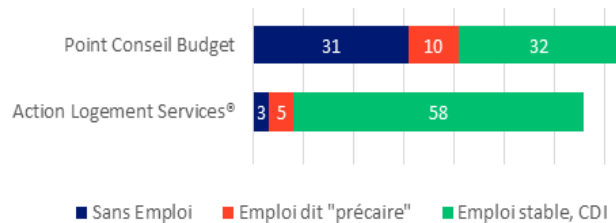
Dans le cadre de nos accompagnements individuels, Action Logement Services® et Point Conseil Budget confondus, les personnes rencontrées sont majoritairement :



— 65 %

Sur un **emploi pérenne**, en contrat à durée indéterminée (65%). Cela s'explique notamment par le fait qu'Action Logement Services® nous oriente principalement des salariés.

Situation professionnelle
(en nombre de personnes)

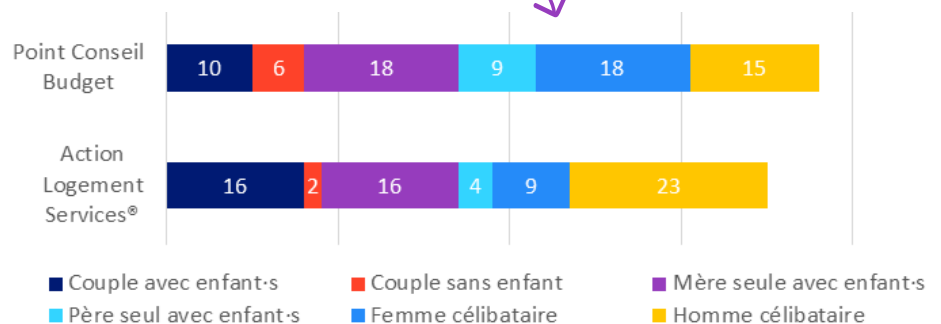


— 50 %

Près de 50% des personnes rencontrées sont soit des femmes seules avec enfants ou des hommes seuls sans enfant, en proportion quasi-équivalente. Peu de couples sans enfant sont reçus.



Situation familiale
(en nombre de personnes)



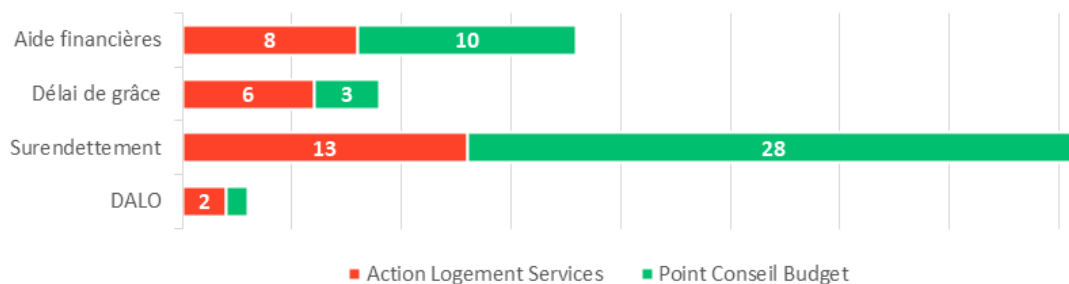


44 %

Enfin, il est à noter que 44% des personnes ou familles rencontrées sont dans une situation irrégulière quant au règlement de leurs loyers avec une **procédure d'expulsion locative** en cours.



Des demandes spécifiques ou aides à la constitution de dossiers



Concernant la constitution des **41 dossiers de surendettement**, il ne s'agit pas d'une démarche engagée lors de l'accompagnement mais de la raison de l'orientation vers notre service. Majoritairement, les personnes nous sont orientées par Action Logement Services et la Banque de France.

Les demandes de délai de grâce auprès du Tribunal sont notamment réalisées dans le cadre de séparation afin de demander des reports d'échéance de prêt immobilier.

Sur l'année 2025, nous avons également étudié **43 demandes de microcrédit personnel** reçues, contre une moyenne de 60 sur les années précédentes.

Les demandes ont donné lieu à **9 accords** par des organismes bancaires. Après étude des demandes, la Commission interne de l'Udaf a émis un **avis défavorable** pour **15 dossiers**, n'ayant pas la capacité de remboursement suffisante.

La majorité des demandes de financement concerne **la mobilité** ; constat qui reste identique aux années précédentes.



EN SAVOIR PLUS

#année-record

#nouveau-partenariat

#intervention

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

Notre partenariat avec Action Logement Services® existe depuis la création du service avec une confiance renouvelée à chaque nouvelle convention pluriannuelle signée. En 20 ans, **2025 a été l'année où le nombre d'accompagnements est le plus élevé**, sans raison spécifique identifiée. Il sera intéressant de voir si cela se renouvèle sur 2026 et si des besoins complémentaires émergent.

Le Centre de Formations des Apprentis Interprofessionnel de Chartres nous a sollicité de manière récurrente pour animer des actions collectives auprès des apprentis, en complémentarité des enseignements usuels dispensés. Cette action devrait se poursuivre pour l'année 2026.

À la demande de la Banque de France régionale, Paulo, le responsable du service, Marine et Élodie ont participé à une table ronde sur le microcrédit personnel, auprès des étudiants de l'ERTS d'Olivet et en présence de nombreux professionnels impliqués dans ce dispositif.

NOS OUTILS



NOS SOUTIENS FINANCIERS



NOS PARTENAIRES



L'éducation économique, budgétaire et financière, EDUCFI, consiste en des actions d'information ou de formation, au bénéfice des publics définis par la stratégie nationale, pilotée par la Banque de France. Elle a pour objectif de permettre à chacun d'améliorer ses connaissances pratiques sur des sujets financiers : Mieux gérer son argent et son épargne, maîtriser son endettement, prévenir les arnaques financières, savoir à qui s'adresser en cas de difficulté figurent parmi les objectifs visés.



C'est en ce sens que l'Unaf a obtenu en 2025 une labellisation EDUCFI, reconnaissant ainsi les Udaf comme des opérateurs à part entière de la Stratégie nationale d'éducation financière.

En effet, nous sommes convaincus que l'animation des actions collectives constitue un réel levier complémentaire aux entretiens individuels dans le cadre de l'accompagnement à la gestion du budget, la prévention au surendettement et plus largement aux problématiques liées à la consommation. Cela va ainsi nous permettre de mener une réflexion de développement du service, notamment par le déploiement de nos actions auprès de nouveaux prescripteurs.



2026

Perspective Rétroplanning

Renouvellement de la convention PCB 2 par la DDETSPP pour le secteur Nord du Département.

Reconduction de la convention pluriannuelle d'Action Logement Services® pour 2026-2027

Le congé maternité de Marine, la 2nde conseillère ESF du service qui sera remplacée courant 1^{er} semestre.

Un nouveau partenariat avec la Mission Locale de Chartres pour la mise en œuvre d'actions collectives auprès des jeunes mais pas que... RDV en 2026 pour en savoir + ! :)

3 mots pour 2026

Naissance

Partenariats

Déploiement





Le Service Habitat Logement Insertion, la nouveauté 2025

Ce nouveau service, géré par Alex DESEEZ, a été créé en fin d'année à l'occasion de l'ouverture du dispositif Loge Toit.

Il a pour vocation d'élargir nos compétences en développant des actions et des modes d'accompagnement en lien avec la thématique.

Nous portons un intérêt à s'adapter aux besoins du territoire et nous sommes convaincus que le logement, sous toutes ses formes, est un outil pertinent pour accompagner vers l'insertion et l'autonomie des personnes.

C'est dans cette vision que le service a vu le jour.

C'est à ce titre, que nous avons participé les 6 et 7 novembre 2025, à la nouvelle édition des Journées nationales du Comité de développement de l'habitat inclusif (CDHI) organisée par l'Unaf et l'Udaf de la Vendée, dans le cadre de la première Semaine nationale de l'habitat inclusif. Deux journées d'échanges riches et denses, animées par Sébastien Dubuisson, chargé de mission habitat inclusif et logement accompagné à l'Unaf, autour des coopérations territoriales, des pratiques professionnelles et du rôle central des habitants dans leur parcours résidentiel.

“L'habitat inclusif, c'est avant tout une aventure humaine, faite d'écoute, de confiance et d'audace collective”, ”

a conclu Marie-Josée Balducci, administratrice référente Habitat inclusif à l'Unaf et présidente de l'Udaf 44 lors de ces journées de rencontre.

IL ÉTAIT UNE FOIS... « LOGE TOIT »

Il y a de cela plus de 3 années, les équipes de l'Udaf 28 voyaient arriver de plus en plus de jeunes majeurs, à peine sortis de l'Aide Sociale à l'Enfance, déjà confrontés à une réalité brutale : à peine majeurs et devoir se débrouiller seuls, souvent sans logement, voire sans solution, parfois fragilisés par des troubles psychiques ou en situation de handicap.

Ces jeunes, âgés de 18 à 21 ans, portaient avec eux des parcours de vie chaotiques. Certains étaient orientés vers le service de Protection des Majeurs, à la suite de décisions de justice reconnaissant une altération de leurs facultés. Tous avaient en commun un besoin : continuer à être accompagnés, soutenus... et avoir un toit.

Alors, à l'Udaf, une idée a germé...

Et si l'on construisait un dispositif pensé pour eux ? Un lieu où ils pourraient poser leurs valises quelques temps, un espace pour se construire et développer leur autonomie, pas à pas.

Ainsi est né le projet « Loge Toit » et Alex s'en est allé brainstormer pour tout créer.

Le projet s'inscrit alors dans une dynamique nationale : celle du logement, de la lutte contre la pauvreté et de la protection des plus vulnérables. Il prend appui sur des textes fondamentaux, mais surtout sur une réalité de terrain à laquelle il faut répondre.

Dès 2022, les premières rencontres s'organisent. On va à la rencontre de notre réseau Udaf pour s'inspirer... Rien n'existe pour ce public spécifique alors on échange, on imagine, on présente ce projet innovant. Les partenaires institutionnels et associatifs sont sollicités. Très vite, une conviction commune émerge : il faut agir pour éviter ces "sorties sèches" des dispositifs de protection de l'enfance.

Les mois passent, et l'idée prend forme.

« Loge Toit », ne sera pas seulement un logement, ce sera un accompagnement global, un dispositif : apprendre à entretenir un logement, gérer un budget, accéder aux droits, prendre soin de sa santé, trouver une formation ou un emploi, vivre avec les autres, prendre confiance... Chaque jeune bénéficiera d'un projet personnalisé, construit avec lui, à son rythme. Cet accompagnement se verra être ouvert et partagé avec nos partenaires.

Il s'agira d'un accueil de transition, le temps de définir son projet de vie et de tout mettre en œuvre pour y parvenir... une passerelle pour construire son avenir.

Des liens se tissent avec les services de l'État, le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé, mais aussi avec des partenaires essentiels du territoire. Parmi eux, un bailleur social devient un acteur clé, Habitat Eurélien : ensemble, ils imaginent des logements adaptés, pensés pour accueillir ces jeunes dans des conditions adaptées et sécurisantes.

Puis, vient une étape décisive : l'obtention, en décembre 2024, de l'agrément d'Intermédiation Locative ; Une étape essentielle, qui permet enfin de transformer l'idée en réalité.

Enfin, à l'automne 2025, tout s'accélère.

On recrute, on organise, on structure. Une équipe pluridisciplinaire voit le jour : travailleur social, intervenants sociaux, responsable de service...

3 appartements de type T3 sont mis à disposition sur l'agglomération chartraine, permettant d'accueillir, dans un premier temps, 6 jeunes en colocation. Chaque logement deviendra un espace de transition, entre protection et autonomie.

Et en décembre 2025, l'histoire prend vie et l'équipe arrive. Nous convions nos partenaires pour leur présenter le dispositif et expliquer les modalités d'admission. Comme des fourmis ouvrières, Élodie, Mendy, Jalal et Alex travaillent sans relâche pour que tout soit prêt dès janvier 2026 pour l'accueil des jeunes... Loge Toit ouvre ses portes.

Il était une fois un projet...

Aujourd'hui, c'est un dispositif !

IL NOUS SOUTIENNENT





Passer par l'animal
pour atteindre l'humain



« 2025, un élan
pour améliorer
notre fonctionnement. »



3 mots pour
résumer l'année

Questionnements

Nouveaux objectifs

Réorganisation

L'équicie,

un accompagnement qui fait ses preuves
mais dont la pérennité reste fragile.

Mathilde, l'équicienne, dresse un bilan positif de l'activité sur cette année. Les bilans de suivi démontrent que les personnes bénéficiant des séances, à titre individuel ou en collectif, de manière ponctuelle ou régulière, quel que soit la problématique initiale, sont pleinement satisfaites de l'accompagnement, qui répond aux attendus fixés.

Il est à noter que sans réaliser de communication ciblée et dédiée, le service ne dispose pas de créneaux suffisants pour répondre à la demande.

En parallèle de l'activité, une réflexion a été menée sur 2025 permettant d'identifier des axes de développement dans l'intérêt de pérenniser l'activité sur un plan pluriannuel.

LES ACCUEILS INDIVIDUELS

La fréquentation a été stable sur toute l'année avec **22** personnes suivies en individuel. **20** personnes étaient déjà prises en charge en 2024 et ont souhaité renouveler l'accompagnement.

Il n'y a pas de profil type dans les personnes accompagnées :

- **7** étaient **mineurs**, âgés de 3 à 17 ans et **15 adultes** de 24 à 65 ans.
- **Avec des pathologies diverses** : Polyhandicap, vieillissement, troubles du spectre autistique, troubles psychiques, Addictions, etc.

2 personnes ont mis fin à l'accompagnement en 2025, l'une pour cause de déménagement, la seconde pour raison financière.

Origine de la prise en charge / Difficultés : Polyhandicap / Vieillesse / TSA / Troubles psychiques / Addiction /

Cela représente **420 séances individuelles** réalisées dont **380** à visée thérapeutique ou éducative et **40** de loisir.

À noter que **55%** sont accueillies de manière régulière en séances hebdomadaires ou bi-mensuelles, **36%** en séances mensuelles, dédiées uniquement aux résidents de la MAS Fondation Anaïs de Gasville, et **9%** en séances ponctuelles pendant les vacances scolaires.

Notre partenariat avec la MAS de Gasville perdure depuis 3 ans. Chaque semaine, cette structure réserve 2 créneaux permettant d'accompagner 8 résidents, à tour de rôle.

Au 31/12/2025, **5** personnes étaient en attente de prise en charge, faute de créneau disponible.

Mathilde, actuellement à temps partiel, réalise entre 10 à 13 séances par semaine.

LES ACCUEILS COLLECTIFS

Ils sont au nombre de **15** pour l'année 2025 avec un nombre de participants allant de **4 à 6**, par séance, soit plus de **75** personnes.

À la rentrée 2025, le DAME de Champhol n'a malheureusement pas pu poursuivre les séances en groupe, faute de financement.

Dans le cadre d'un projet de soutien aux aidants de personnes âgées dépendantes, nous avons réalisé des séances spécifiques Aidants-Aidés. Nous avons ainsi accueilli des personnes dépendantes accompagnées de leur proche aidant via les structures suivantes :

- La Fondation d'Aligre,
- France Alzheimer Eure-et-Loir,
- La PFR Sud 28, plateforme d'accompagnement et de répit du sud de l'Eure-et-Loir.

Cette action était portée par Malakoff Humanis Retraite, la Conférence des Financeurs et le Conseil Départemental d'Eure-et-Loir.



Aidants-aidés : Passer par l'animal pour atteindre l'humain...



C'est ce que nous vivons actuellement dans le cadre de nos ateliers d'équicie dédiés aux personnes aidantes et aidées.



EN SAVOIR PLUS

ÉLÉMENTS MARQUANTS

Grâce au diagnostic rendu fin 2024, le DLA, Dispositif Local d'Accompagnement, a pu nous proposer un accompagnement avec un prestataire, l'association MaisonProjet dont la mission principale est dédiée à la transition démocratique, écologique et sociale.

Sur la période de mars à septembre 2025, de multiples temps d'échanges, tant avec l'équipe qu'avec la gouvernance, se sont tenus avec un consultant dédié. Il nous a apporté un regard extérieur et grâce à cette réflexion collaborative nous avons pu identifier des perspectives à mettre en œuvre pour maintenir l'activité à un équilibre financier durable.

Pour y parvenir, il est nécessaire de communiquer de manière efficiente pour s'ouvrir à des typologies de personnes et de groupes plus diversifiés et de développer des nouveaux projets avec les partenaires de notre territoire. Il faut ainsi réussir à trouver un équilibre entre le déploiement effectif de l'activité (proposer davantage de créneaux) et se dégager du temps dédié à la communication et recherche de fonds. En l'état actuel du fonctionnement, cette organisation reste complexe à mettre en œuvre faute de temps tant pour Mathilde ou Élodie, secrétaire, qui dédie 20% de son temps de travail à l'activité.



Ensemble, ils prennent le temps de respirer. Au rythme des sabots du cheval, les épaules se relâchent, les cœurs se retrouvent.



Ensemble, ils retrouvent la force de marcher vers demain !





*« À qui s'adresse
les séances collectives
d'équicie et dans quel
intérêt ? »*

À ce jour, les ateliers collectifs d'équicie s'adressent principalement aux structures du médico-sociales. Pour autant, cela pourrait s'adresser à un public très large. En effet, l'intérêt de ces groupes peut porter sur 2 niveaux : l'un individuel, avec un projet personnalisé propre à chacun et le second sur le plan collectif en travaillant sur la place de chacun dans la dynamique du groupe. Ce deuxième axe pourrait ainsi s'ouvrir à des structures d'hébergement, des ESAT et plus largement au monde de l'entreprise.

2026

Perspective

Sur le dernier trimestre 2025, nous avons eu un retour positif pour développer un projet à destination des jeunes aidants, en partenariat avec l'association Famille Rurales. En effet, l'AG2R la Mondiale s'engage à nous soutenir financièrement pour deux années consécutives.

Pour 2026, nous allons également réfléchir avec le CICAT sur l'organisation de séances à destination des personnes sujettes à des conduites addictives.

Nous espérons également pouvoir mettre en œuvre un partenariat avec les centres sociaux de l'agglomération, sur la base du travail déjà réalisé avec le PRE de Mainvilliers en 2024.

3 mots pour 2026

Consolidation

Développement

Action !



Le pôle Famille & parentalité, un panel d'actions diverses mais complémentaires



Acteur de réseaux et démarches partenariales : interview du coordinateur devenue responsable, on vous raconte tout !



Bonjour Alex,

On triche un peu car on est début 2026 mais on aimerait que tu puisses nous faire un petit récap de l'année 2025 de l'activité sur le service Famille - Parentalité mais surtout nous apporter quelques explications concernant ton évolution au sein de l'Udaf.

A.D. : En effet, cela faisait 7 ans que j'occupais le poste de Coordinateur du Pôle Famille – Parentalité et, début décembre, suite à la création de notre nouveau dispositif « Loge-Toit », je suis devenu responsable de service : 40% sur la partie « Habitat – Logement – Insertion » et 60% sur la partie « Famille – Parentalité ».

Ah oui donc c'est tout récent ces changements ?

A.D. : C'est récent et en même temps le projet « Loge-Toit » a abouti après 3 années de travail conséquent. Rien ne garantissait que j'occuperai ce poste de responsable mais dès que cela a été acté, on s'est posé pour réfléchir à cette évolution, définir cette nouvelle organisation et le faire progressivement. Je ne te cache pas que 2025 a été très dense au niveau de l'activité avec le souhait de poursuivre mon implication sur la partie « Famille – Parentalité » et en parallèle le lancement du dispositif.

Justement, l'année 2025 pour le coordinateur du pôle Famille – Parentalité, ça se résume par quoi ?

A.D. : Ça ne se résume pas, ça se vit et ça se vit à 200 à l'heure mais c'est génial ! (rires) 2025, c'est encore de beaux événements partenariats comme le forum Handiscuter, que l'on co-organise avec Stéphanie LE MAZURIER, Responsable du Pôle Ressources Handicap des PEP28. Rien que sur cet événement, on a reçu 368 visiteurs, soit +23% de fréquentation qu'en 2024, et ont pu mobiliser plus de 100 professionnels participants. J'ai aussi été présent sur le Forum des violences sexuelles et sexistes organisé par les Apprentis d'Auteuil et sur des actions spécifiques en lien avec nos missions d'Information et de Soutien aux Aidants et Tuteurs Familiaux (ISATF) et Allo Infos Familles.

En tout, je pense que je suis à près d'une vingtaine de participations à ce type d'événements sur l'année. Cela me semble essentiel de pouvoir répondre présent à ces sollicitations. Ce sont des temps d'échanges et de partage entre partenaires et puis surtout on va à la rencontre des familles.

Cela fait sens avec toutes les actions que l'on mène. **On a une telle diversité d'accompagnements ; c'est une vraie richesse pour nous !**

On (l'Udaf) a aussi maintenu notre engagement au sein des différents réseaux locaux de soutien à la parentalité avec une cohérence totale dans les actions que Jeanne et Anne développent. Elles diversifient et adaptent leur mode d'intervention en fonction des attentes des partenaires et des besoins des familles mais elles sauront mieux vous en parler que moi !

Et concernant les actions complémentaires « Lire et Faire Lire » et la Médaille de l'enfance et des familles ?

A.D. : Ce sont deux actions presque historiques à l'Udaf mais qui deviennent moins prégantes et pourtant elles ont du sens. L'association Lire et faire lire est animée par le réseau Unaf-Udaf et par la Ligue de l'Enseignement au niveau national mais sur notre département c'est essentiellement la Ligue qui porte et anime cette action et accompagne les bénévoles. L'Udaf n'en reste pas moins vecteur d'information et d'orientation car nous sommes convaincus de l'intérêt de cette action

intergénérationnelle qui, en 2025, regroupe plus de 17 000 bénévoles lecteurs et près de 650 000 enfants rencontrés sur toute la France.

Quant à la Médaille de l'enfance et de la Famille, Laurence GAMBIN, l'une de nos administratrices va à la rencontre des familles dépositaires d'un dossier. En 2025 comme en 2024, nous n'avons pas eu de dossiers déposés. C'est une distinction honorifique qui devient peu connue et puis il y a aussi la réalité sociétale où le nombre d'enfants moyen par famille a considérablement diminué.

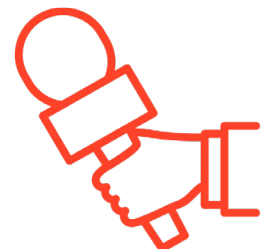
Quelles sont les perspectives pour le service Famille Parentalité en 2026 ?

A.D. : Déjà poursuivre ce que l'on fait déjà, continuer à travailler en réseau, à répondre aux sollicitations partenariales et à rester accessible pour répondre aux besoins de territoire.

On va aussi recruter une nouvelle professionnelle pour la fonction de Coordination Parentalité qui aura notamment la primeur de lancer un nouveau dispositif dont nous venons d'obtenir un conventionnement pour 3 ans avec la CAF, 1 an avec la MSA et 2 ans avec le Conseil Départemental.

Tu peux nous en dire davantage ou c'est encore top secret ?

A.D. : (Rires) Rien de confidentiel, bien au contraire. On est ravis car la CAF et la MSA nous ont renouvelé leur confiance en nous soutenant dans l'ouverture d'un lieu ressources itinérant sur certains territoires du département, à destination des parents. On est dans une démarche préventive d'« aller vers », une sorte de « Bus des Familles ». C'est un projet qui se veut fédérateur et participatif vis-à-vis de tous nos partenaires que l'on souhaite intégrer dans cette démarche. Ensemble, on pourra ainsi se rendre encore davantage accessibles, en proximité, pour informer, conseiller et orienter les familles. Il ne nous reste plus qu'à trouver l'appellation adéquate et en route pour cette nouvelle aventure dépayssante !



La représentation des familles, le cœur de notre institution

Un engagement bénévole qui perdure : Depuis 5 ans, nous notons une stabilité tant sur le nombre de représentants que sur le nombre d'instances où nous siégeons.

Nous constatons cependant que le renouvellement de bénévoles se complexifie et nous allons devoir engager une démarche de réflexion pour anticiper le départ de bénévoles qui souhaitent passer le relais après de nombreuses années d'investissement pour les familles.

Nous rencontrons également parfois des difficultés dans le fait d'avoir des retours sur les informations collectées au sein des instances par les représentants familiaux ; Le but étant de pouvoir centraliser les éléments et permettre de partager des constats pour porter la voix des familles.

Enfance, Famille & Parentalité

2025 : **8 instances, 14 représentants, plus de 50 réunions.**

Zoom sur :

Le Conseil d'Administration CAF et ses commissions internes

8 représentants dont Sophie AUGUSTE, Présidente de la CAF 28 :

”

« C'est une représentation hyper intéressante, riche en échanges. Nous sommes 8 représentants Udaf : cela crée un vrai esprit d'équipe. Notre boussole : l'intérêt des familles. On imagine que la CAF ne s'occupe que de prestations, mais il y a aussi le champ très vaste de l'action sociale : petite enfance, hébergement, services... Quand je croise les bénéficiaires, je mesure toute la portée de mon engagement. Foncez ! C'est passionnant. »

EN CHIFFRES

+ de
130 bénévoles

siégeant dans près de **140 instances**, réparties sur **5 pôles thématiques**,

Soit environ la participation à

650 réunions

sur l'année 2025.

À NOTER

Cela représenterait un poste salarié à temps partiel (0,70 ETP)



Être représentant familial à la CAF, c'est :

- Porter la parole des familles en construisant une position politique claire au service de toutes les familles, en votant les budgets définissant ainsi les priorités d'action sociale sur le département.
- Avoir une vision globale et pratique des problématiques familiales en ayant connaissance des enjeux familiaux, besoins, attentes et difficultés des familles ainsi que de l'offre locale en matière de couverture des services aux familles (besoins en assistants maternels, en crèches, en médiation familiale, etc.).

Renouvellement des membres en 2026

Le Comité Départemental des Services aux Familles (CDSF)

2 représentants familiaux siègent au sein de cette instance composée de 37 membres.

Le CDSF est une instance de réflexion, de conseil et de proposition, reconnu par la loi. Il a pour mission principale de suivre les orientations définies dans le schéma départemental pluriannuel. Ce comité est l'instance de pilotage des services aux familles sur le territoire « depuis la grossesse jusqu'aux 25 ans de l'enfant, dans le respect des droits et besoins des enfants et de leurs parents ». Ces services comprennent notamment l'accueil du jeune enfant et les services de soutien à la parentalité mais peuvent également être étendus aux structures en faveur de la jeunesse et à l'animation de la vie sociale.

Cette représentation nous permet également de participer aux commissions qui mettent en œuvre les objectifs opérationnels du SDSF.



Budget & Vie quotidienne

2025 : **11 instances,**
9 représentants,
plus de 30 réunions.

Zoom sur :

La Commission de Surendettement

Composée de 7 membres, cette instance évalue avec équité les demandes reçues et prononce les décisions de recevabilité en orientant vers la solution la plus adaptée. Pour cela, elle réalise un examen minutieux des dossiers (situation personnelle, dettes, patrimoine et capacité de remboursement) et peut proposer différentes solutions tel que plan d'apurement, procédure de rétablissement personnel.

Au sein de cette commission, le représentant familial porte son intérêt sur le fait que chaque solution retenue par la commission soit adaptée à la situation et opportune à un nouveau départ pour les familles.

Le Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA)

Cette instance consultative de référence, créée par la loi de 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV), réunit de nombreux acteurs du territoire pour élaborer les politiques publiques liées au vieillissement et au handicap et ainsi renforcer la démocratie participative au niveau local. C'est un espace d'information, de dialogue et de propositions.

Stratégique et transversal, le CDCA est organisé en plénière et avec deux formations spécialisées (Personnes âgées / Personnes en situation de handicap), le CDCA intervient sur des thématiques cruciales pour le quotidien des familles :

- Accompagnement : Prévention de la perte d'autonomie, accès aux soins et aides médico-sociales.
- Vie quotidienne : Logement adapté, accessibilité, transports, scolarisation et insertion professionnelle.
- Inclusion : Accès à la culture, aux loisirs et à la vie associative.

Siéger au CDCA en tant que représentant familial est une mission à fort impact. L'intérêt pour l'Udaf est de :

- Participer directement à la co-construction de politiques locales inclusives,
- Veiller à ce que l'expertise des familles soit prise en compte dans le suivi des aides et de l'accessibilité.

Dans le cadre de ses compétences, le CDCA désigne également des représentants dans d'autres instances. C'est ainsi qu'**Alex DESEEZ** a été élu cette année par ces membres représentant titulaire en **qualité d'expert** à l'instance plénière de la Conférence des financeurs de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif d'Eure-et-Loir (CFPAHI), faisant le lien également avec les représentations du pôle Habitat & Environnement.



La Conférence des Financeurs

Sa mission est de coordonner les politiques de prévention à l'échelle départementale par la réunion de l'ensemble des acteurs qui participent au financement de ces politiques de prévention. La Conférence des Financeurs a la charge de définir un programme coordonné de financement de l'ensemble des actions de prévention, individuelles comme collectives, qui interviennent et qui participent au financement de ces politiques de prévention. Il y a 5 ans, les membres de la Conférence des financeurs d'Eure-et-Loir ont voté pour le regroupement des missions de financement de la prévention de la perte d'autonomie et de l'habitat inclusif au sein d'une seule et même instance.

Pour en savoir plus sur ce pôle : QR Code <https://www.Udaf28.fr/Pole-Budget-Vie-quotidienne.html>



Habitat & Environnement

2025 : **23 instances, 16 représentants, près de 150 réunions.**



La Commission de Coordination des Actions de Prévention des Expulsions Locatives

La CCAPEX s'inscrit plus dans la stratégie départementale menée en faveur des populations les plus défavorisées dans le cadre du plan départemental d'actions pour le logement et l'hébergement des personnes défavorisées (PDALHPD) Elle intervient en amont des situations de crise pour éviter la rupture du parcours résidentiel des ménages.

Elle a pour mission de coordonner l'action des différents partenaires concernés par des situations de locataires en impayés de loyers ou menacés d'expulsion, dans un souci de cohérence et d'efficacité afin de garantir l'harmonisation

des pratiques sur l'ensemble du département.

D'un point de vue organisationnelle, cette représentation se décompose en plusieurs instances : Une CCAPEX départementale qui définit les orientations et une sous-commission par chef-lieu d'arrondissement pour l'examen des dossiers.

Pour l'Udaf, siéger au sein de ces instances est un levier majeur de défense de l'intérêt familial notamment en veillant à ce que l'expulsion ne soit que l'ultime recours, en privilégiant le maintien des familles dans leur logement. Cela nous permet également de renforcer notre partenariat avec les acteurs locaux concernés pour une réponse coordonnée face aux situations présentées et d'avoir un état des lieux départemental pouvant être porté, au besoin, à la connaissance de l'Unaf pour faire valoir la voix des familles auprès des pouvoirs publics au niveau national.



Les Offices Publics d'Habitat (OPH)

L'Udaf 28 siège à deux niveaux stratégiques au sein de 5 OPH sur le département :

- Le Conseil d'Administration qui pilote la stratégie locale où le représentant familial participe aux orientations de l'organisme (vote des programmes, validation de la politique budgétaire et la définition des priorités) ;
- La Commission d'admission où se décident les attributions de logements. Le rôle du représentant familial de l'Udaf est notamment de veiller à ce que les familles prioritaires (familles nombreuses, monoparentales, situations d'urgence) accèdent à un logement adapté à leurs besoins et de garantir une application juste et humaine des critères réglementaires d'attribution.

À travers les OPH, l'Udaf 28 participe à la sécurisation du droit fondamental des familles à un logement adapté.

Pour en savoir plus sur ce pôle : QR Code <https://www.Udaf28.fr/Pole-Habitat-Environnement.html>



Santé & Droits des usagers

2025 : **25 instances, 23 représentants, près de 180 réunions.**

Dont **7 représentations des usagers** au sein des différents hôpitaux du département.

C'est quoi être Représentant des usagers ?



Zoom sur :

La Caisse Primaire d'Assurance Maladie

La CPAM est l'organisme qui gère les risques santé, maternité, accidents du travail et maladies professionnelles au niveau départemental. Elle assure

la protection sociale de l'ensemble des assurés du département.

Au sein du Conseil d'administration de la CPAM, le représentant familial participe aux décisions stratégiques : définition des orientations de la CPAM et des politiques générales de l'organisme en s'assurant de leur mise en œuvre et en évaluant les résultats obtenus au regard des objectifs :

En tant que membre du Conseil d'Administration de la CPAM, nous sommes également présents au sein des commissions internes telles que la commission d'action sanitaire et sociale, la commission des pénalités, la commission des recours amiable, etc.

Dans le cadre de cette représentation, notre action est orientée vers **l'accès aux droits et aux soins** pour tous, **l'action sanitaire et sociale** pour les plus démunis et **la prévention** par le soutien des politiques de santé publique (dépistages, bilans de santé gratuits) adaptées aux besoins des familles euréliennes.

Le Conseil Territorial de Santé de l'Agence Régionale de la Santé (CTS ARS)

Le CTS 28 est une instance de démocratie en santé. Il réunit des représentants des usagers, des professionnels de santé, des élus et des acteurs sociaux, afin de :

- Contribuer à l'analyse des besoins de santé du territoire (diagnostic territorial de santé),
- Favoriser le dialogue entre les acteurs,
- Donner un avis sur les projets qui concernent la santé et le médico-social.

Son ambition : faire vivre la santé au plus près des réalités locales et renforcer la participation de tous à la construction des politiques publiques de santé. Agir ensemble pour une santé plus proche, plus juste, plus à l'écoute.

C'est un maillon indispensable dans l'amélioration de prévention et de la santé sur le territoire.

Martine VANDERMEERSCH, administratrice de l'Udaf est la représentante familiale Udaf nommée sur cette instance et actuellement Présidente du CTS sur notre département.

Le représentant siège pour porter une vision transversale de la santé familiale en participant notamment à :

- L'élaboration du Projet Régional de Santé (PRS) en contribuant à la définition des priorités de santé pour les années à venir en fonction des spécificités du territoire ;
- La réduction des inégalités en alertant sur les déserts médicaux et en proposant des solutions pour améliorer l'offre de soins de proximité ;
- Faire valoir le droit des usagers en veillant au respect de la dignité des patients et à la qualité de la prise en charge dans les établissements de santé.

Par ailleurs, tout comme pour d'autres représentations, être nommé au sein de cette instance nous permet également de siéger au sein de commissions sectorielles spécifiques ou ponctuelles au sein de l'ARS.

Le CTS est également porteur d'événements tel que le « **Salon des Aidants Familiaux** » qui a eu lieu pour la 6ème année consécutive cette année en présence de 23 exposants dont l'Udaf.

Le 27 novembre, le CTS a également organisé un colloque « **Violences intrafamiliales & psychotraumatismes** ».

Ces deux instances permettent à l'Udaf d'intervenir sur un spectre large dans le domaine de la santé : la CPAM pour le volet financier et l'accès aux droits, et le CTS pour l'organisation concrète des soins sur le territoire de l'Eure-et-Loir.



Collectivités territoriales

2025 : **85 instances,**
80 représentants,
près de 220 réunions.

EN SAVOIR PLUS

Zoom sur :



Le Centre communal d'action sociale (CCAS)

Contrairement aux instances départementales, le représentant familial au sein du CCAS ou CIAS agit à l'échelle directe de la commune. Il est au plus près des réalités quotidiennes et des difficultés concrètes des familles du territoire. Il est nommé au sein du Conseil d'administration et, in fine, au sein de commissions internes.

Cette proximité permet d'apporter des réponses adaptées aux enjeux locaux. Qu'il s'agisse de pallier un manque de mobilité en zone rurale ou de faciliter l'accès aux droits dans certains quartiers, le CCAS ajuste ses aides selon les besoins spécifiques des habitants de la commune concernée.

En tant qu'administrateur, nos 70 représentants familiaux de l'Udaf sont amenés à se prononcer d'une manière transversale sur l'ensemble des politiques d'action sociale : de l'enfance, aux familles, en passant par l'insertion, la santé, le logement, l'emploi ou encore le maintien dans l'autonomie. Les projets que peuvent investir les CCAS/CIAS sont variés. Il revient ainsi au conseil d'administration de déterminer les prestations sociales et actions qu'il souhaite déployer, leurs modalités de mise en œuvre ainsi que le montant des dépenses qu'il souhaite engager pour leur réalisation.

ACTUS

Renouvellement en 2026 des représentants familiaux dans les CCAS

Envie de vous engager localement pour les familles : Contactez-nous ! Des sièges restent à pourvoir !



Conseil de développement

Nous siégeons au sein de cette instance démocratie participative auprès de **4 collectivités territoriales** (Communauté de communes, Agglomération ou Métropole). Organe consultatif composé de citoyens, d'acteurs économiques, sociaux et associatifs, il contribue à la réflexion et à l'élaboration des politiques publiques locales.

Le conseil de développement offre un espace de dialogue entre les élus locaux et les habitants, permettant de développer la participation citoyenne intercommunale et de recueillir et discuter des avis et propositions sur les politiques publiques du territoire, notamment sur 3 domaines d'intervention :

- Pilotage du projet de territoire,
- Avis sur les documents de prospective et de planification (PLUI, SCoT, PLH, etc.),
- Contribution à la conception et l'évaluation des politiques locales de promotion du développement durable.

Notre rôle au sein de ce conseil est de porter un regard « familles » à chaque projet discuté en humanisant les projets techniques, en défendant les solidarités de proximité et en alertant sur des constats de réalités familiales.

En résumé : Le Conseil de Développement imagine le futur du territoire ; le représentant Udaf s'assure que ce futur est favorable aux familles.

Vous portez un intérêt à la défense des droits des familles ?

Vous avez envie de vous engager dans une démarche porteuse de sens ?

VENEZ REJOINDRE NOTRE RÉSEAU DE REPRÉSENTANTS DES FAMILLES

Représenter les familles est une mission spécifique par son caractère institutionnel, sa vocation universelle et son approche transversale.



EN SAVOIR PLUS

Allo Info Familles et Information et Soutien aux Aidants et Tuteurs Familiaux, des actions axées sur la prévention



Informers et orienter les familles dans leur quotidien et, sensibiliser face aux enjeux de l'accompagnement d'un proche.

En 2025, les actions Allo Info Familles et ISATF ont confirmé leur rôle de service ressource pour les familles, les aidants et les partenaires du territoire.

Au-delà de l'information individuelle, l'année a été marquée par la poursuite des actions collectives et des temps de sensibilisation auprès des familles et des professionnels. Ces interventions permettent de mieux faire connaître les dispositifs existants, de favoriser l'accès aux droits et de prévenir d'éventuelles situations de rupture.

La complémentarité entre accompagnement individuel, interventions collectives et travail partenarial renforce aujourd'hui la place de l'Udaf comme interlocuteur identifié sur les questions de soutien aux familles et aux aidants.

INFORMATIONS INDIVIDUELLES

257 prises de contact :

- 226 appels téléphoniques,
- 31 courriels.

Une activité stable, équivalente à 2024



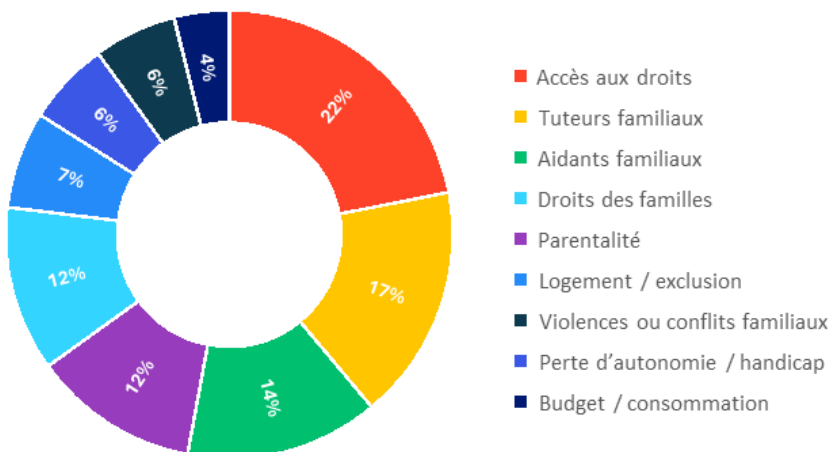
3 mots pour
résumer l'année

Écoute

Soutien

Proximité

Les thématiques abordées :



Les sollicitations montrent une progression des questionnements ou besoins liés à la parentalité, aux droits des familles, aux mesures de protection juridique et à l'accompagnement des aidants familiaux.

On constate cependant que les thématiques concernent plusieurs domaines de la vie quotidienne. Alex DESEEEZ, qui assure l'ensemble de ces prises de contact met en avant le fait que : « Grâce à nos réseaux de partenaires dans différents domaines et, de fait, les connaissances développées nous permettent d'informer et d'orienter aux mieux les personnes qui nous contactent. »

Ces prises de contact ont donné lieu à 9 rendez-vous en présentiel, dont 8 concernés l'ISATF.

ACTIONS COLLECTIVES & PARTENARIALES

15 interventions collectives :

- 8 auprès des familles sur la thématique « aidants & tuteurs familiaux », soit 155 personnes rencontrées lors des actions dédiées aux aidants et tuteurs familiaux

« Les séances d'information collectives, je les réalise en binôme avec Jérôme (DAMM, responsable du service PJM) où on a une approche complémentaire. Ce sont des moments enrichissants ; cela nous démontre à chaque fois la nécessité de communiquer sur tout le cadre des mesures de protection. On a des retours très positifs suite à nos interventions. On s'interroge d'ailleurs sur le fait de le développer de manière plus élargie, comme au sein des entreprises par exemple. » Alex – Responsable du Pôle Famille Parentalité

- 7 auprès de professionnels et partenaires pour une présentation générale ou spécifique d'un ou plusieurs de nos services et actions.

Co-organisation du Forum Handiscuter avec les PEP 28

Pour en savoir + :

Forum Handiscuter : <https://www.facebook.com/>

2026

Perspective

Poursuivre le développement des actions collectives auprès des aidants familiaux,

Maintenir nos interventions auprès des partenaires et professionnels

GroupedeTravailForumHandiscuter

421 personnes informées sur l'ensemble des deux actions, à titre individuel ou en collectif

« Les aidants familiaux : un besoin croissant d'information »



Les aidants expriment davantage leurs besoins autour :

- des démarches administratives,
- de la compréhension des mesures de protection,
- de leurs droits,
- mais aussi du besoin d'écoute et de soutien face à l'isolement ou à l'épuisement.

Cela représente à eux seuls 124 personnes rencontrées en 2025 :

87 sur des temps collectifs permettant de créer des espaces d'échanges accessibles pour les familles, 37 lors d'échanges individuels afin de répondre à des besoins plus spécifiques et personnels.

EN CHIFFRES

Près de **1200** personnes participantes aux actions « Café des Parents », « Education Affective, Relationnelle et Sexuelle » (EARS) et « Conseil Conjugal et Familial » (CCF),

Dans plus de **30** communes du département,

Pour un total de **180** interventions (séances collectives et entretiens individuels confondus).

Cela fait **16 ans** cette année que nous proposons des « Cafés des Parents » et des entretiens de « Conseil Conjugal et Familial ». Depuis sa mise en œuvre, le service a considérablement évolué en variant nos modes d'intervention et en s'adaptant aux besoins des familles et des parents.

Ce développement est notamment possible grâce à l'expérience et à la créativité d'Anne et Jeanne, Conseillères conjugales et familiales qui organisent, préparent, animent ces activités. Leurs capacités d'adaptation face aux publics rencontrés, aux structures partenaires et aux sujets abordés leur permettent de proposer une intervention au plus près des attentes et des besoins.



Une pluralité d'interventions à destination des enfants, des parents et des familles



« Du groupe d'échanges à l'animation d'ateliers d'information et de sensibilisation, en passant par des entretiens individuels, tel est la richesse des actions que nous proposons. »

2025 a été une année plutôt stable en termes de sollicitations avec cependant une baisse d'activité liée à une absence de plus de 4 mois de l'une de nos professionnelles.

Pour autant, cette année se traduit par de nouveaux partenariats, la mise en place des Promeneurs du Net Parentalité et une diversité d'interventions.

Jeanne et Anne ont notamment animé des stands sur 6 événements partenariaux :

- « Vie affective et sexuelle » pour 150 élèves de la filière Santé du Lycée Jehan de Beauce de Chartres,
- « Réseaux sociaux » et animation d'un escape game « Parents - ados » au Collège de Bonneval,
- Forum de la Parentalité à la Madeleine, organisé par le réseau parentalité de l'arrondissement de Chartres,
- Forum « D'émotions en émotions » proposé par la Ludo'Perche à la Médiathèque de Nogent le Rotrou,
- Journée sur les Droits des Femmes à Mainvilliers,
- « L'art de la communication en Famille » à la Fête des Familles à Bonneval.



L'ÉDUCATION AFFECTIVE RELATIONNELLE ET SEXUELLE, une approche préventive auprès de 770 personnes

Depuis 12 ans, nous réalisons des séances d'EARS. Sur ces dernières années, cette activité a vu son cadre d'intervention être précisé et davantage encadré au niveau législatif, notamment l'article L. 312-16 du code de l'Éducation Nationale qui stipule l'obligation de 3 séances annuelles pour les élèves.

Nous disposons de l'agrément d'association complémentaire de l'Éducation Nationale, via l'Unaf, ainsi que du label EVARS (Espace Vie Affective Relationnelle et Sexuelle), via la Délégation Régionale aux Droits des Femmes et à l'Égalité.

Nous intervenons dans des structures partenaires, scolaires ou sociales. Nous disposons également d'un espace de documentation, ouvert à toutes et tous, au sein de nos locaux. Ce lieu ressources reste peu fréquenté.

Cette année, c'est plus de **60 séances** réalisées dans **9 établissements scolaires**, tant publics que privés, et au sein de **6 structures sociales et médico-sociales**, auprès d'élèves de CM2 et jusqu'à l'âge adulte, avec une majorité de collégiens et lycéens.

Une séance spécifique a été organisée et animée conjointement avec le Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et une compagnie théâtrale, au sein d'un centre de loisirs, pour des enfants du niveau primaire.

Nous avons un partenariat qui perdure depuis 4 ans avec les **3 écoles publiques de la ville de Mainvilliers**. Cette année, nous constatons un fort développement au niveau du collège Saint Jacques de Compostelle et du lycée Frank Stock de Mignières, qui représentent à eux seuls plus de 54% de l'activité EARS en 2025.

Nous avons un partenariat qui perdure depuis 4 ans avec les 3 écoles publiques de la ville de Mainvilliers. Cette année, nous constatons un fort développement au niveau du collège Saint Jacques de Compostelle et du lycée Frank Stock de Mignières, qui représentent à eux seuls plus de 54% de l'activité EARS en 2025.

Verbatim de collégiennes qui émanent de réponses faites en séance :



« J'ai aimé la séance et je sais qu'il faut se méfier et ne pas accepter certaines choses, sauf que par amour tu peux accepter. »

« J'ai beaucoup aimé. Il y avait beaucoup d'écoute, de conseils, de respect de nos choix différents lors des questions et activités. Ça permet beaucoup de réflexion mais je reste sur mes choix. »

« Je vous reconnais ! Vous êtes déjà venu l'année dernière, est c'que vous allez revenir ? »

« J'ai tout aimé, ça explique plein de choses qui vont servir plus tard. »

PROMENEURS DU NET - PARENTALITÉ :
la nouvelle action 2025 !

Nous avons interrogé Jeanne pour en savoir davantage :



Udaf : D'où vient la demande ?

Jeanne : Cela vient de la CAF qui a lancé un appel à projet.

À qui s'adresse ce dispositif ?

Jeanne : Aux parents et futurs parents afin de les soutenir dans leur rôle parental.

Comment cela s'organise ?

Jeanne : En binôme entre Victoria qui intervient au sein du Point Info Familles de l'association des PEP28 et moi-même qui représente l'Udaf. Cela s'est fait assez naturellement car nos 2 associations ont pour habitude de mener des actions communes.

Vous intervenez à quelle échelle ?

Jeanne : Au niveau départemental, grâce au maillage partenarial établi de longue date par nos associations avec les acteurs du territoire.

Quelle forme cela prend-t-il ?

Jeanne : Nous avons créé une page Facebook et un compte Instagram. Cette nouvelle méthode permet de relayer largement des informations, de transmettre des outils utiles aux parents.

Nous communiquons régulièrement ensemble pour assurer une veille commune et établir les sujets de communication.

Et il y a uniquement que vous 2 sur ce dispositif ?

Jeanne : Il existe 6 autres promeneurs du net parentalité qui ont une action locale auprès des parents de leur structure. Il y a également une coordinatrice départementale qui organise le lien entre les différents professionnels du dispositif.

Quel bilan depuis sa mise en œuvre ?

Jeanne : Après six mois de mise en œuvre, cela a débuté en juin 2025, **160 personnes** suivent les comptes en ligne, plus de **50 publications** qui ont totalisé des milliers de vues et de nombreuses interactions se sont faites. On est plutôt satisfaites pour ce début et on espère que cela continue à évoluer. Notre but est de toucher plus de parents et d'être repérées facilement comme « professionnelles ressource » en cas de questionnement.



La Caf d'Eure-et-Loir et la MSA sont partenaires de ce projet.

28
Promeneurs
du Net
Parentalité

Des professionnelles de la parentalité
présentes sur les réseaux sociaux pour vous
accompagner, informer et orienter en
fonction de vos besoins.

Parents et futurs
parents d'Eure-et-Loir

pdnparentalite28



LE CAFÉ DES PARENTS

une base pour une multitude de possibilités

Ces temps d'échanges ont permis d'aborder + de **60 thèmes** par le passé et plus récemment de nouveaux sujets ont été explorés tels que le répit parental, la pression à être un parent parfait, les violences éducatives ordinaires, etc. Cela montre une **émergence de problématiques** et questionnements parentaux en lien avec l'évolution de la société.

Pour 2025 :

- 37 séances, représentant près de 80h d'animation.
- 273 participants accueillies dans 19 structures différentes.
- 4 nouveaux partenariats dont « le Café des Pères » au sein du centre détention de Châteaudun.

Pour la majorité des structures auprès desquelles nous intervenons, il s'agit de 1 à 2 séances par an mais avec une reconduction de ces séances sur plusieurs années.

Nous constatons une évolution dans les formats demandés : L'Oasis, la Maison des Familles de Chartres, ouverte en 2023, a sollicité nos services pour animer des séances d'un groupe spécifique « Le Cercle des Femmes », un espace d'échanges, de soutien, d'écriture, d'arts entre pairs.

Pour certaines séances ou lors d'évènements spécifiques, nous utilisons des outils ludiques et pédagogiques tel que l'escape game « Mon enfant, le doudou et moi » créé et mis à disposition par la CAF aux professionnels formés.

Il est parfois compliqué pour le parent de se rendre disponible pour participer à ces temps d'échanges, lié à des difficultés de mode de garde des enfants. Certaines séances doivent être annulées faute d'inscription. Cela serait peut-être un axe à réfléchir collectivement pour se rendre accessible à un plus large panel de parents.

Nous tenons à remercier la CAF et l'Unaf qui nous soutiennent depuis plusieurs années pour cette action et qui nous permettent de la faire perdurer.



« Comment s'est mis en place ce partenariat avec le Centre de détention ? Quel est votre ressenti sur ce groupe spécifique ? »

Jeanne nous répond : « Nos collègues, médiatrices familiales, interviennent depuis plusieurs mois au sein du Centre de détention pour réaliser de la médiation carcérale.

En présentant nos actions orientées parentalité et famille, le centre a émis un intérêt à notre action « Café des Parents », dans le cadre de leur accompagnement à la réinsertion.

Nous avons réalisé 10 séances et cela a été porteur de sens tant pour les pères participants que pour notre mission globale de soutien à la parentalité. Cela nous a conforté dans l'intérêt de développer ces cafés à des parents qui présentent des spécificités telles que les pères en détention, les mères monoparentales, les parents ayant une mesure judiciaire d'accompagnement au budget familial (MJAGBF), etc. C'est en tout cas une expérience très riche et que devrait très certainement se poursuivre en 2026... On l'espère ! »



LE CONSEIL CONJUGAL ET FAMILIAL un accompagnement individuel dédié aux relations

Sur les **152 personnes reçues** lors des **78 entretiens** réalisés en 2025, il y a eu majoritairement des couples ayant besoin d'une tierce personne, professionnelle des relations conjugales et familiales, pour les aider à mieux communiquer, à approfondir leur réflexion et à trouver de nouveaux modes de fonctionnement.

Anne et Jeanne reçoivent également des personnes seules et des familles.

Cet accompagnement psychosocial peut se poursuivre sur plusieurs séances en fonction de la situation. Pour certaines situations, les personnes sont orientées vers un autre dispositif, comme, par exemple, le service de Médiation Familiale.

Analyse des pratiques

Anne et Jeanne participent à des réunions de supervision avec d'autres conseillères conjugales et familiales de toute la France. Au-delà de l'obligation légale, elles estiment ces temps d'échanges

« indispensables, riches, et la garantie d'une juste posture professionnelle ».

Il y a eu 10 séances en 2025, dont 7 en visioconférence.

Conseil Conjugal et Familial



EN CHIFFRES

806 entretiens menés et **778 personnes** reçues, soit **près de 9** entretiens par semaine par médiatrice,

45 réunions d'informations collectives réunissant **781 participants**,

117 médiations terminées dont **85** ont donné lieu à un **accord**, écrit ou oral,

148 entretiens annulés,

765 entretiens téléphoniques pour la **secrétaire** du service.

20 réunions d'équipe,

135h d'analyse de pratiques,

7 rencontres des groupes de travail de l'Unaf dédiés à la médiation familiale,

11 temps de formation ou de sensibilisation (colloque, journée de réflexion, webinaire),

4 participations à des événements partenariaux sur le département

7 lieux de réception, soit + 3 en 1 an : La Maison France Service de Voves, l'espace petite enfance « Les Vergers » à Épernon et au sein de l'Hôpital Louis Pasteur au Coudray.

Merci à nos partenaires de nous ouvrir leurs portes afin de faciliter l'accessibilité à ce service.



3 mots pour résumer l'année

Développement

Communication

Mouvement

Le service de médiation familiale atteint des records d'activité



« Notre service de médiation familiale perdure avec des évolutions, tant sur les typologies de médiation familiale que sur le fonctionnement du service. »

2025 a permis de poursuivre le déploiement de la Médiation Familiale en milieu carcéral, mise en œuvre en 2024.

En juin, nous avons eu le départ de l'une de nos médiatrices, Laure, nécessitant de se réorganiser pour continuer de répondre favorablement aux demandes qui nous parviennent, dans l'attente d'un nouveau recrutement.

Malgré cette vacance de poste à mi-temps, nous avons constaté une **augmentation de l'activité de + 30%** sur les entretiens menés par rapport à 2024. **Cette année 2025 atteint des records de fréquentation.**

Il a également été convenu que le service serait repris en gestion complète par le Directeur Général, permettant à Alex DESEEZ de prendre notamment ses missions de responsable du service Logement Habitat Insertion au 1er décembre 2025.

RÉPARTITION DES MÉDIATIONS MENEÉES



- Divorce / Séparation
- Conflits interG
- En milieu carcéral
- Maintien des relations
- Aidants - Aidés



Notre outil au quotidien, Hestia®, logiciel métier développé par notre réseau Unaf – Uraf – Udaf spécifiquement pour les services de médiation familiale permet de gérer l'activité de A à Z : prise de rendez-vous, suivi, facturation, statistiques, etc

ILS NOUS SOUTIENNENT



NOUS ÉTIONS

Colloque « Médiation Aidants-Aidés » de l'Unaf du 07 octobre 2025 : Cet événement, réunissant plus de 200 personnes, a permis de dresser un bilan sur l'expérimentation de cette médiation spécifique, menée depuis cinq ans avec le soutien de la CNSA et de la Cnaf, qui a accompagné plus de 4 411 familles et près de 4 000 aidants.

L'évaluation réalisée par le cabinet Kimso® auprès des Udaf ayant développé cette médiation a mis en évidence des résultats démontrant l'intérêt de celle-ci : 74 % des familles considèrent que la médiation a été déterminante dans l'apaisement de leur conflit avec de multiples effets observés : apaisement psychologique, amélioration du dialogue, élaboration de solutions partagées et reconnaissance du rôle de chacun.

Face aux défis du vieillissement de la population et de la transformation des solidarités familiales, la médiation familiale apparaît désormais comme un outil essentiel de soutien et de prévention des conflits.

2026

Perspective

À la veille de ses 10 ans, ce service apparaît pour nous comme un accompagnement dont la valeur n'est plus à démontrer mais qui reste encore sous-utilisé par méconnaissance du grand public mais également par les professionnels. Nous devons poursuivre notre démarche de communication afin que celui-ci soit connu et reconnu.

Le développement de nouvelles typologies de médiation ouvre le champ des possibles et nous permet une projection à long terme, et cela notamment grâce au soutien renouvelé de la CAF et de la MSA.

Un renfort des effectifs de l'équipe tant au niveau de nos médiatrices qu'auprès de notre secrétaire nous permettrait de donner une nouvelle dimension à notre service et mener à bien nos projets de promotion et de développement.

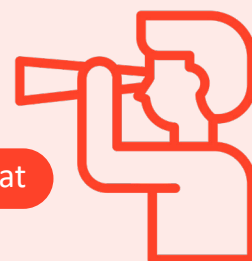
Nous souhaitons notamment nous rendre encore davantage présents en proximité des euréliens et c'est en ce sens qu'un projet de permanences au sein des maisons de la justice et du droit de Nogent-le-Rotrou et Châteaudun émane en concertation avec la Présidente du Tribunal Judiciaire et le CDAD.

3 mots pour 2026

Pérennité

Partenariat

Transversalité





1 avenue Joseph PICHARD
28008 CHARTRES Cedex

02 37 88 32 55
contact@Udaf28.fr



—
Retrouvez-nous sur
www.Udaf28.fr